
Tendances et profil de la pauvreté au Cap-Vert de 2001 à
2007 : Analyses quantitative et qualitative*

Propere Backiny-Yetna, Flávia Carbonari et Quentin Wodon

Résumé

Le Cap-Vert a bénéficié d'une croissance économique rapide au cours des dernières vingt années. Les études existantes indiquent que la part de la population en pauvreté a baissé de 49.0 pourcent en 1988-89 à 36.7 pourcent en 2001-02. Les résultats présentés ici suggèrent une continuation de cette tendance avec 26.6 pourcent de la population en pauvreté en 2007. Cet article décrit la méthodologie utilisée pour obtenir ces estimations et présente en outre un profil de la pauvreté selon les caractéristiques des ménages. De plus, les résultats d'une analyse qualitative des perceptions des ménages vis-à-vis de leurs conditions de vie réalisées en 2007 à partir de groupes de discussions et entretiens approfondis sont aussi discutés. Il y a une certaine convergence entre les résultats de l'analyse quantitative et ceux de l'analyse qualitative, au sens où de nombreuses personnes ayant participé aux discussions de groupe confirment qu'elles ont bénéficié d'une amélioration de leurs conditions de vie, mais l'analyse qualitative révèle aussi une certaine vulnérabilité, en particulier dans le domaine de l'emploi.

Mots-clé: Pauvreté; Cap-Vert.

Classification JEL : I32

**Poverty Trends and Profile in Cape Verde from 2001 to 2007:
Quantitative and Qualitative Analyses**

Summary

Cape Verde has enjoyed rapid economic growth over the past twenty years. Existing studies suggest that the proportion of the population in poverty declined from 49.0 percent in 1988-89 to 36.7 percent in 2001-02. The results presented here suggest a continuation of this trend with only 26.6 percent of the population in poverty in 2007. This article describes the methodology used to derive these estimates and presents a profile of poverty according to household characteristics. In addition, the results of a qualitative analysis of household perceptions vis-à-vis their living conditions conducted in 2007 using focus groups and in-depth interviews are also discussed. There is some convergence between the results of the quantitative analysis and those of the qualitative analysis, in that many of those who participated in the focus groups confirm that their standard of living has improved. But the qualitative analysis also reveals persisting vulnerability, particularly in the area of employment.

Keywords: Poverty; Cape Verde

JEL Classification: I32

* Ce travail a été préparé dans le cadre d'un soutien à l'analyse de la pauvreté réalisé par la Banque Mondiale pour l'Instituto Nacional de Estatísticas avec la collaboration du Ministerio das Financas e Planeamiento. L'analyse a bénéficié des commentaires des participants à un atelier tenu à Praia en 2009. Les opinions émises sont celles des auteurs et n'engagent pas la Banque Mondiale, ses Directeurs Exécutifs ou les pays qu'ils représentent.

1. Introduction

Le Cap-Vert est un archipel de 10 îles situé 460 kilomètres à l'ouest du Sénégal. Une nombreuse diaspora envoie de substantielles sommes d'argent au pays (Karpowicz, 2006), et la population bénéficie également de montants importants de l'aide étrangère. L'économie a connu une rapide expansion au cours des vingt dernières années, en partie grâce à une forte performance du secteur des services (et en particulier du tourisme) qui représente 70 pourcent du produit intérieur brut. A l'inverse, l'agriculture est limitée par l'absence de pluies et des sols pauvres. Seulement dix pourcent des terres sont arables, ce qui contraint le pays à importer environ 80 pourcent des denrées alimentaires consommées par la population. La population du pays est modeste et estimée à environ 494.000 personnes en 2007. Si la population du pays est faible, la superficie l'est plus encore, ce qui entraîne une forte densité, de l'ordre de 122 personnes au kilomètre carré. Cette densité exerce une pression sur les terres cultivables déjà rares, en renforce la nécessité pour le pays de se développer via l'expansion des autres secteurs.

La forte performance de croissance économique du pays au cours des dernières vingt années est en partie liée à un changement de modèle économique adopté après 1988, ainsi qu'à des niveaux élevés d'investissements publics et privés financés grâce à un solide appui de l'aide étrangère, d'importants flux de capitaux privés, et l'envoi de fonds des migrants résidents en Europe et aux États-Unis (Banque Africaine de Développement, 2011). Le niveau élevé de la croissance économique a permis de réduire la pauvreté. Angel-Urdinola et Wodon (2007) estiment que la part de la population en pauvreté a baissé de 49.0 pourcent en 1988-89 à 36.7 pourcent en 2001-02, et les résultats présentés dans cet article suggèrent une continuation de cette tendance, avec 26.6 pourcent de la population en pauvreté en 2007. Ceci dit, la pauvreté reste importante puisque plus d'un quart de la population n'a pas les ressources nécessaires pour satisfaire à ses besoins de base (le seuil de pauvreté en 2007 était égal à 49 485 escudos, soit environ US\$ 600 par personne et par an).

L'objectif de cet article est de présenter une analyse des tendances et du profil de la pauvreté entre 2001-02 et 2007 sur base d'une analyse des enquêtes réalisées sur les conditions de vie des ménages. Outre l'estimation quantitative de la pauvreté, on analyse aussi les perceptions des ménages vis-à-vis de leurs conditions de vie à partir de groupes de discussions et d'entretiens qualitatifs approfondis. Il y a une certaine convergence entre les résultats de l'analyse quantitative et ceux de l'analyse qualitative, au sens où de nombreuses personnes ayant participé aux discussions de groupe confirment qu'elles ont bénéficié d'une amélioration de leurs conditions de vie, mais l'analyse qualitative révèle une certaine vulnérabilité, en particulier dans le domaine de l'emploi. Bien que la question de l'emploi ne soit pas celle sur laquelle cet article se focalise, il est clair qu'elle est importante, et qu'elle affecte négativement la pauvreté pour la partie de la population qui est effectivement sans emploi, ou ne bénéficie que d'emplois précaires. Le taux de chômage en 2007 selon l'enquête auprès des ménages est de 15,1, ce qui est très élevé, et il

est encore plus important parmi les jeunes. De plus, 15,7 pourcent des personnes travaillent à temps partiel et 24,1 pourcent travaillent moins de 35 heures par semaine. Au-delà de ces statistiques, de manière générale les plus pauvres ont peu de choix sur le marché du travail et leurs moyens de subsistance proviennent principalement du secteur informel où ils travaillent à court terme dans la construction civile ou comme vendeurs à la sauvette.

L'action des organisations non-gouvernementales (ONG) et dans une certaine mesure de certaines initiatives gouvernementales apparaît essentielle pour l'amélioration des conditions de vie des ménages selon les résultats de l'analyse qualitative. Par contre, alors que les communautés rurales défavorisées ont pendant longtemps bénéficié d'emplois temporaires financés par le gouvernement via le programme *Frente de Alta Intensidade de Mão de Obra* ou FAIMO, ce programme a été éliminé ou du moins transformé et fortement réduit ces dernières années. Le manque de possibilités d'emploi est exacerbé par le fait que peu de personnes parmi les pauvres ont des compétences pour obtenir des emplois qualifiés. Enfin, le taux élevé de chômage est différent entre les différentes îles, suite en partie aux rigidités et obstacles à la circulation de la main-d'œuvre vers les lieux où les possibilités d'emploi existent.

La structure de l'article est la suivante. Après une section consacrée aux aspects méthodologiques de la présente étude (section 2), on présente l'analyse des tendances de la pauvreté entre 2001-02 et 2007 à la section 3. Un profil de la pauvreté selon les caractéristiques des ménages est ensuite présenté à la section 4. La dernière partie de l'article est consacrée aux résultats d'une analyse qualitative des perceptions des ménages vis-à-vis de leurs conditions de vie réalisée à partir de groupes de discussions et entretiens approfondis (section 5). Une conclusion suit.

2. Méthodologie

2.1. Indicateur de bien-être

Les données servant à l'analyse quantitative de la pauvreté sont issues de deux enquêtes auprès des ménages dénommées IDRf (Inquerito As Despesas E Receitas Familiares) et QUIBB (Questionario Unificado de Indicadores Basicos de Bem-Estar). Les deux enquêtes furent réalisées en 2001/02 et 2007 et portent sur 4.584 et 6.924 ménages au niveau national¹. Les objectifs de ces deux enquêtes sont similaires. Il s'agit de fournir les informations de base nécessaires à l'évaluation de la pauvreté et des conditions de vie des ménages. Toutefois, les deux enquêtes ont utilisé des approches différentes pour la collecte des informations sur la consommation des ménages. La phase de collecte des données de l'IDRF a été de 12 mois, chaque ménage ayant été interrogé pendant une période de 15 jours sur les dépenses effectives réalisées pendant ce laps de temps. La collecte des données sur les dépenses alimentaires fut complétée par celle des données des dépenses en biens non alimentaires réalisées au cours des

¹ Il s'agit des tailles finales des échantillons des ménages ayant effectivement participé à l'analyse.

trois, six ou douze derniers mois selon le type de dépenses. S'agissant du QUIBB, chaque ménage est interviewé en un seul passage et une seule visite. En outre, la technique de relevé de la consommation est une estimation de la consommation des 30 derniers jours pour les biens alimentaires (et non la consommation effective comme c'est le cas pour l'IRDF). Ainsi, les tendances de la consommation peuvent refléter non seulement des évolutions réelles, mais aussi des différences méthodologiques. Il convient d'avoir cela à l'esprit et de travailler à rendre les deux enquêtes aussi comparables que possible.

L'indicateur de bien-être est un agrégat de consommation des ménages par tête, construit en deux étapes. D'abord, on calcule un agrégat de consommation au niveau du ménage. Ensuite, pour tenir compte des différences dans la composition des ménages, on le normalise en divisant l'agrégat de consommation par la taille du ménage². Il est important de relever que les coûts de transport et autres coûts de transaction peuvent conduire à des différences dans les niveaux de prix selon les régions, surtout dans un archipel comme le Cap-Vert. Dans ce cas il faut prendre en compte ces différences en normalisant l'indicateur nominatif des dépenses pas un indice spatial du coût de la vie. Toutefois les précédents travaux d'analyse de la pauvreté au Cap-Vert n'ont pas procédé de cette façon (en partie suite à un manque de données) et la décision est de garder la même démarche ici pour les besoins de comparabilité.

L'agrégat de consommation comprend les dépenses alimentaires (y compris les repas pris à l'extérieur du ménage); la consommation alimentaire non monétaire résultant de l'autoconsommation, des cadeaux et des dons ; la valeur d'acquisition des biens non durables et des services ; et la valeur imputée du logement pour certains ménages (ceux qui sont propriétaires). De plus, il faut y ajouter la valeur d'acquisition des biens durables pour l'enquête de 2001 et une estimation de la valeur d'usage des biens durables pour celle de 2007.

L'agrégation de la consommation alimentaire ne présente pas de difficultés particulières. Lors de l'enquête de 2001, elle a été observée sur 15 jours, et cette consommation est ramenée à une valeur annuelle. Pour ce qui est du QUIBB de 2007, les valeurs observées sont les moyennes mensuelles et le nombre de mois de consommation a aussi été relevé. Le calcul de la consommation annuelle dans ce cas se fait en multipliant la moyenne mensuelle habituelle par le nombre de mois où le produit est consommé.

S'agissant de l'enquête de 2007, un point important mérite d'être souligné. Pour chaque bien de consommation régulière (généralement les biens alimentaires), le relevé a porté sur le nombre de mois habituels de consommation et sur une estimation de la consommation des 30 derniers jours. Par conséquent pour un produit non consommé les 30 derniers jours par un ménage, on dispose du nombre de mois où le produit est consommé dans l'année, mais pas de la valeur de consommation. Cette valeur a été imputée en

² Les ménages ne diffèrent pas seulement par leur taille, mais aussi par leur composition. Pour prendre ce dernier aspect en compte, il faut utiliser non pas la taille, mais une échelle d'équivalence. Ceci dit, pour les précédentes analyses de la pauvreté au Cap-Vert, c'est la taille qui a été utilisée. Cette étude va dans le même sens pour que la comparaison avec les études précédentes soit valide.

utilisant la médiane des dépenses pour ce bien au sein des ménages de la consommation du quintile de bien-être où est classé le ménage sans ce bien.

S'agissant de la consommation non alimentaire, la procédure est encore plus directe. L'information a été relevée sur la consommation des trois ou douze dernier mois. Il s'agit simplement de multiplier la valeur déclarée par la fréquence d'observation. Il est néanmoins important de souligner que tout ce qui a trait à la construction et réparation du logement (section M4-dépenses rétrospectives) a été exclu, car il s'agit plutôt d'investissements. Le seul poste retenu est celui des frais de prestations d'entretien du logement (code 597). Du reste d'autres postes de dépenses sont exclus (transfert d'argent aux enfants étudiant à l'étranger, remboursement d'emprunt, etc.). De plus, les biens durables ont subi un traitement spécifique.

Quant au logement, il s'agit d'un investissement pour le ménage, mais ce dernier « consomme » le fait qu'il vive dans ce logement. Ainsi on ajoute aux ménages logeant dans une maison qui lui appartient un loyer imputé. L'enquête a collecté l'information sur le loyer effectivement payé par les locataires et sur le loyer fictif auquel les propriétaires estiment la valeur de leur logement. Une analyse comparée des déclarations des loyers observés et des loyers fictifs montre une assez bonne estimation de la valeur locative des logements habités par les propriétaires. Ce loyer fictif est donc utilisé comme loyer imputé des ménages propriétaires. Toutefois, dans les fichiers, un quart des ménages ne déclarent ni le loyer effectif (quand ils sont locataires), ni le loyer fictif (quand ils sont propriétaires ou logés gratuitement). Pour ces ménages n'ayant déclaré ni l'un, ni l'autre, un loyer imputé a été calculé à partir d'une régression sur les ménages ayant déclaré un loyer (effectif ou fictif) avec comme variable dépendante le logarithme du montant du loyer et comme variables indépendantes les caractéristiques du logement et les variables dichotomiques de la région et du milieu de résidence.

De même que les ménages ne consomment que le service de leur logement, ils ne consomment que les services qu'ils retirent des biens durables. Cependant en 2001, les biens durables ont été comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Même si cette approche n'est pas la meilleure, elle affecte peu les chiffres de pauvreté, car ce sont les ménages nantis qui détiennent les stocks de biens durables de haute valeur. Pour l'enquête de 2007, il est retenu d'utiliser l'approche classique en calculant une valeur d'usage. En l'absence des informations sur les prix d'acquisition des biens et sur leurs valeurs au coût de remplacement, il est difficile de calculer un taux de dépréciation des biens. Un taux universel de dix pourcent a été appliqué à tous les biens retenus comme biens durables³. Cette valeur est appliquée à la valeur des biens en stock

³ Les biens retenus comme durables figurent principalement à la section I (biens durables). Ce sont la voiture, la moto, le réfrigérateur, le congélateur, la gazinière, le téléviseur, l'appareil vidéo/DVD, le climatiseur, l'ordinateur. Parmi les biens de la section I (biens durables), le terrain et la maison d'habitation sont des biens d'investissement et sont exclus. La pirogue est un bien de production et est aussi exclu. Les autres sont des biens semi-durables et sont traités comme des biens de consommation. En plus des articles ci-dessus, deux autres biens ne figurant pas à la section I mais plutôt à la section M5 (dépenses rétrospectives) ont été retenus comme durables ; il s'agit des meubles et des grands appareils domestiques. Pour ces biens, n'ayant pas de

(nombre de biens multiplié par la valeur de ceux acquis au cours des douze derniers mois).

2.2. Seuil et mesures de pauvreté

Après la construction de l'indicateur de bien-être, il faut déterminer un seuil de pauvreté monétaire. Le seuil est un niveau de l'indicateur de bien-être qui conduit à déterminer si un ménage est pauvre (dans le cas où l'indicateur de bien-être est inférieur au seuil) ou non-pauvre (dans le cas contraire). Un seuil de pauvreté est conçu de manière à permettre aux personnes qui sont classées comme non pauvres de satisfaire à leurs besoins de base. Un seuil de pauvreté absolu est conçu de manière à représenter un niveau de vie constant dans le temps. En revanche, un seuil relatif dépend de l'évolution des niveaux de vie.

Au Cap-Vert, les travaux précédents ont retenu comme seuil en 2001 une valeur de 60 pourcent de la consommation annuelle médiane par tête, essentiellement parce que cette méthode avait été adoptée auparavant par les autorités du pays (pour plus de détails, voir Angel-Urdinola et Wodon, 2007). Ce seuil correspondait à 43.250 escudos par personne et par an. Dans le cadre de cette étude, nous gardons le même seuil, mais nous l'adaptions pour 2007 en tenant compte de l'inflation entre 2001 et 2007 (dans le même esprit, Angel-Urdinola et Wodon ont ré-estimé la pauvreté entre 1988 et 2001 de la même manière en ajustant le seuil de pauvreté relatif pour 2001 avec l'inflation pour trouver un seuil comparable en termes de niveaux absolus de bien-être en 1988). En appliquant le taux d'inflation de la période 2001-2007, on trouve un seuil de pauvreté de 49.485 escudos par personne et par an en 2007.

Après avoir défini l'agrégat de bien-être et construit un seuil de pauvreté monétaire, il reste à déterminer les mesures de pauvreté utilisées. Ces mesures sont des indices synthétiques qui quantifient le niveau de pauvreté. L'indicateur le plus simple est l'incidence (ou taux) de pauvreté. S'il y a n personnes dans la population et q d'entre elles sont pauvres, c'est-à-dire qu'elles ont un niveau de consommation annuelle par tête Y_i inférieur au seuil de pauvreté Z (c'est-à-dire $Y_i < Z$ pour q individus), le taux de pauvreté est $H=q/n$. Cet indicateur simple présente cependant certaines limites. En particulier, il n'informe pas sur la situation réelle des pauvres, tous étant placés au même niveau, quel que soit leur degré de pauvreté. Par exemple si une personne pauvre devient plus pauvre après un choc qui affecte négativement son niveau de consommation, H ne change pas. Pour cette raison, on préfère souvent utiliser des mesures de pauvreté d'un ordre plus élevé. La profondeur de la pauvreté est égale à l'incidence de la pauvreté multipliée par la moyenne des écarts entre le seuil de pauvreté et le niveau de consommation des pauvres en pourcentage du seuil de pauvreté. On peut aussi calculer la sévérité de la pauvreté, indicateur qui affecte un poids encore plus important aux plus pauvres. Ces trois indicateurs font partie d'une classe dénommée P_α (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) dont la

stock, on a tout simplement pris comme valeur d'usage dix pourcent de la valeur des biens acquis dans l'année, pour lesquels la valeur d'achat est disponible.

forme générale est :

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^{\alpha} \mathbf{1}(Y_i < Z),$$

où n désigne la taille de la population ; Z est le seuil de pauvreté ; Y_i la consommation annuelle (par tête) de l'individu numéro i de la population ; $\mathbf{1}$ est la fonction indicatrice qui vaut 1 si la condition indiquée entre les parenthèses est remplie (autrement dit si l'individu vit dans un ménage avec un niveau de consommation en dessous du seuil de pauvreté) et 0 sinon.

2.3. Analyse qualitative

L'analyse qualitative est basée sur un travail de terrain menée au Cap-Vert entre le 15 octobre et le 10 novembre 2007. L'objectif de ce travail a été de: a) mieux comprendre ce que la population pense des changements socio-économiques des cinq dernières années; b) évaluer les priorités de la population et les obstacles pour certains parmi les populations pauvres à participer pleinement à la croissance que connaît le pays; c) évaluer la mesure dans laquelle la population serait réceptive à diverses façons de mieux cibler les programmes sociaux vers les ménages en pauvreté. Des visites ont été effectuées auprès des communautés où des groupes de discussion ont eu lieu. Le choix des îles et des communautés qui devaient être visitées a été décidé de commun accord avec la Direction générale de la planification (DGP) du Ministère des finances et de l'administration publique sur la base de la taille de la population dans différentes îles et la vulnérabilité des communautés. Neuf des dix îles du Cap Vert sont habitées, mais cinq comptent la plupart de la population : Santiago (55 pourcent de la population selon le dernier recensement), São Vicente (15 pourcent), Santo Antão (11 pourcent), Fogo (8.6 pourcent), et Sal (3.4 pourcent). Les quatre autres îles - Boa Vista, Brava, Maio et Sao Nicolau – représentent chacune 3 pourcent ou moins de la population.

La plupart des discussions de groupe et des entrevues ont été menées à Santiago, où six communautés dans quatre des neuf comtés (concelhos) de l'île ont été visitées. Sur les quatre autres îles sélectionnées, les discussions ont été menées dans au moins une communauté de chaque comté: trois communautés de São Vicente, le seul comté de São Vicente; deux communautés à Santo Antão, l'une dans le comté de Porto-Novo, avec des participants de dix communautés différentes, et l'autre à Ribeira Grande; deux communautés dans le comté de Sal; et enfin trois communautés dans les trois comtés de l'île Fogo, São filipe, Mosteiros et Santa Catarina. Au total, 11 des 22 comtés du pays et 16 collectivités ont donc été visités. Compte tenu du fait que des discussions ont eu lieu à Porto-Novo avec des personnes de dix communautés différentes, l'évaluation est faite sur les informations reçues dans 25 communautés, dont 15 sont des communautés rurales.

Dans chaque communauté, le président de l'association de

développement communautaire locale (Associação COMUNITÁRIA de Desenvolvimento, ACD) a été interviewé individuellement avant les discussions de groupe. Ces dirigeants locaux sont, presque par définition, sélectionnés pour leur pro-activité et leur compréhension des préoccupations et des priorités de leurs communautés respectives. Leur contribution à l'évaluation a été cruciale. Les associations et les dirigeants locaux ont été chargés d'organiser les groupes de discussion. Au total, 28 groupes de discussion ont été exécutés, 16 présidents d'ACDs ont été interviewés individuellement, et 320 personnes ont été consultées. Environ 40 pourcent des personnes consultées étaient des femmes, 32 pourcent étaient des jeunes, et 28 étaient des hommes. Environ vingt pourcent des présidents des associations locales interviewés individuellement étaient des femmes. Dans certains lieux, tels que Achada (Bolanha) et Ribeirão Cariço, les deux communautés rurales à Santiago, les femmes représentaient cependant 90 pourcent des membres des associations. Dans les zones rurales, la plus forte présence féminine dans les discussions est expliquée par le fait que les femmes travaillent généralement dans l'agriculture et l'élevage au sein de la communauté, et par conséquent étaient disponibles au moment des entrevues et des discussions qui étaient pour la plupart menées pendant la semaine. Néanmoins, à plus d'un endroit, les animateurs ont aussi souligné que la participation des femmes dans le développement local et communautaire a fortement augmenté au cours des dernières années.

3. Tendances de la pauvreté, croissance et inégalité

3.1. Tendances de la pauvreté

Cette section est consacrée à l'examen des tendances de la pauvreté entre 2001/02 et 2007. Cette période a été marquée par une forte croissance économique (5.2 pourcent d'augmentation du PIB par tête en moyenne annuelle) potentiellement réductrice de la pauvreté. Les résultats suggèrent qu'effectivement la pauvreté a baissé de manière sensible. L'incidence de la pauvreté recule de dix points de pourcentage, passant de 36.7 pourcent en 2001/02 à 26.6 pourcent en 2007 (voir le tableau 1). Les autres indicateurs de pauvreté baissent aussi puisque la profondeur de la pauvreté diminue de cinq points. La sévérité de la pauvreté baisse de trois points de pourcentage. Outre le fait que les mesures de pauvreté sont en net recul, le nombre de personnes pauvres diminue aussi, passant d'environ 173.000 en 2001/02 à 131.000 en 2007, soit une baisse de près d'un quart.

La baisse de la pauvreté sur la période 2001-2007 est robuste vis-à-vis du choix du seuil de pauvreté, comme le confirme l'analyse en termes de dominance. Le graphique 1 présente en abscisse la consommation normalisée (i.e. la consommation par tête divisée par le seuil de pauvreté) et en ordonnée le pourcentage de la population ayant des ressources inférieures au niveau de consommation fixé en abscisse. Les pauvres, tels que définis avec le seuil de pauvreté choisi, sont ceux ayant un niveau de consommation normalisé

inférieure à l'unité⁴. Le fait que la courbe pour 2007 soit systématiquement en dessous de celle pour 2001/02 montre que même si l'on choisissait un autre seuil de pauvreté, l'incidence de la pauvreté serait moindre en 2007 par rapport à 2001/02, et il en est de même pour les autres mesures présentées plus haut.

L'examen des tendances de la pauvreté selon le milieu de résidence, la région et le groupe socioéconomique apporte des informations additionnelles. En effet si la pauvreté est partout en baisse, elle recule nettement plus en milieu urbain où le taux de pauvreté est pratiquement divisé par deux (avec une réduction de douze points de pourcentage) qu'en milieu rural où on enregistre une réduction de la pauvreté qui reste substantielle (huit points), mais reste moins importante. De même les différentes îles n'ont pas connu les mêmes évolutions de la pauvreté. Les îles ou régions qui avaient les niveaux de pauvreté les plus bas sont celles qui enregistrent un recul plus important de la pauvreté. La région qui enregistre un recul plus modeste de la pauvreté est l'île de Fogo. S'agissant des groupes socioéconomiques, la pauvreté recule plus pour les salariés, les indépendants non agricoles, et les autres dépendant que pour les indépendants agricoles, qui sont aussi plus pauvres.

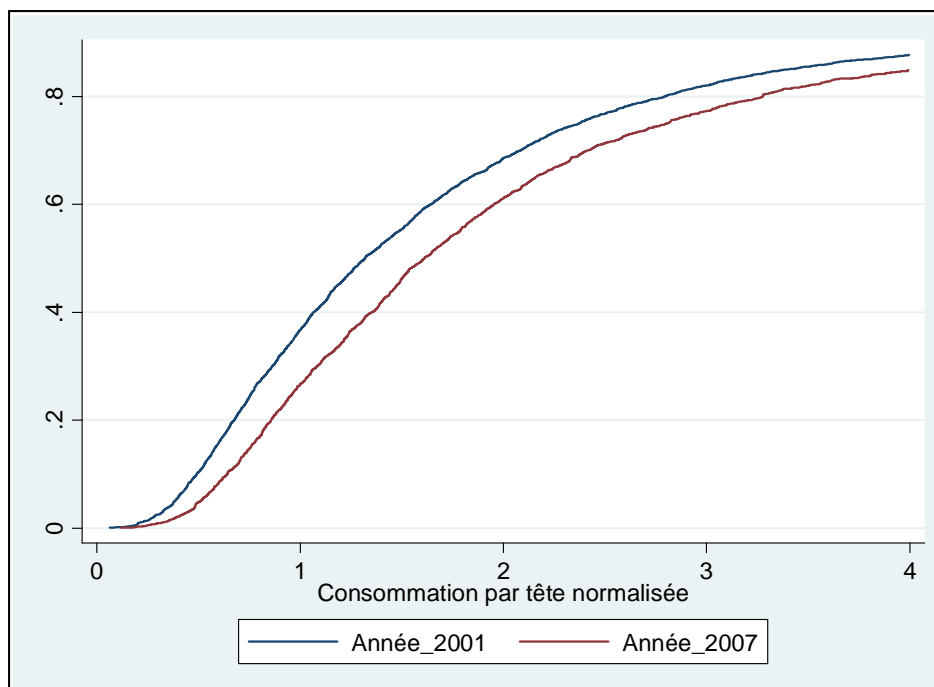
Cette évolution de la pauvreté est mieux comprise si elle est mise en perspective avec l'évolution des secteurs d'activité économique. Le pays a connu une croissance économique soutenue pendant la période, notamment impulsée par l'investissement privé. Par exemple, le taux d'investissement a augmenté au cours des ans et atteint 20 pourcent du PIB en 2007. Les investissements ont entraîné une croissance forte dans le secteur secondaire et notamment le BTP (bâtiments et travaux publics), avec une croissance de plus de 80 pourcent en valeur réelle entre 2001 et 2007. Le secteur du tourisme s'est aussi fortement développé. Les salariés et les autres travailleurs dépendants ont certainement bénéficié des retombées de la croissance dans ces secteurs ; le BTP notamment étant un secteur de création d'emplois. De plus, on peut penser que ces investissements ont eu un effet d'entraînement sur d'autres petites activités urbaines, notamment le petit commerce qui a pu bénéficier aux indépendants non agricoles. Ce schéma de croissance explique donc la forte baisse de la pauvreté en milieu urbain.

⁴ Dire que la consommation normalisée est inférieure à l'unité revient à dire que la consommation par tête est inférieure au seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté de la consommation normalisée est de 1. Si on fixe par exemple ce seuil à 2, cela revient à doubler le seuil de pauvreté actuel.

Tableau 1 : Evolution des mesures de la pauvreté au Cap-Vert, 2001-07 (%)

	2001					2007				
	P0	P1	P2	% population	% pauvres	P0	P1	P2	% population	% pauvres
Milieu										
Urbain	25	7.9	3.6	55.1	37.5	13.2	3.3	1.3	56.8	28.2
Rural	51.1	20	10.2	44.9	62.5	44.3	14.3	6.3	43.2	71.8
Strate										
Praia	19.1	5	2	22	11.4	11.6	2.7	1.0	25.0	10.9
Autre Santiago	49.3	19.2	9.9	32.4	43.6	41.5	13.3	5.8	29.9	46.6
Santo. Antão	54.2	22.1	11.2	10.8	15.9	45.6	14.4	6.3	9.5	16.3
São Vicente	25.5	7.9	3.4	15.2	10.6	13.6	3.2	1.2	15.6	8.0
Fogo	42.1	15.8	7.7	8.8	10.1	39.0	13.2	5.9	8.1	11.9
Autres îles	28.6	9.6	4.5	10.9	8.5	14.3	3.9	1.6	11.8	6.3
GSE										
Salarié	31.9	12.1	6	36.8	31.9	18.7	5.6	2.2	35.9	25.2
Indépendant agricole	45.3	16.5	8	9.9	12.3	42.9	14.5	6.2	8.5	13.6
Indépendant non agricole	28.9	10	4.9	16.6	13.1	20.8	6.1	2.5	17.1	13.3
Autre dépendant	57.1	21.6	11	3.6	5.7	35.9	12.5	6.1	4.6	6.2
Sans emploi	41.2	14.5	7	33	37.1	32.7	9.5	4.2	34.0	41.7
National	36.7	13.3	6.5	100	100	26.6	8.1	3.4	100.0	100.0

Source : Calcul des auteurs à partir de l'IDRF (2001) et du QUIBB (2007).



Source : Calcul des auteurs à partir de l'IDRF (2001) et du QUIBB (2007).

Graphique 1 : Analyse de la pauvreté en dominance stochastique, national, 2001-07

En revanche, la croissance économique dans le secteur primaire a été plus modeste. L'agriculture n'a connu sur toute la période qu'un taux de croissance limité, de l'ordre de grandeur du taux de croissance de la population. Ceci est en partie dû au fait que l'agriculture est fortement contrainte par la faiblesse des dotations naturelles (terres peu arables car de nature volcanique et ressources en eau limitées). De plus, la production agricole est sensible aux aléas du climat. Malgré les réformes engagées dans ce secteur notamment pour promouvoir une agriculture irriguée, les résultats ne sont pas encore perceptibles au niveau des revenus des ménages agricoles. Les modestes performances du secteur agricole expliquent donc la plus faible baisse de la pauvreté dans les campagnes comparativement aux villes. Ces performances plus faibles du secteur agricole permettent aussi de comprendre pourquoi l'île de Fogo, dont la part de la population vivant de l'agriculture est la plus élevée parmi toutes les régions, connaît le plus faible recul de la pauvreté.

Il est aussi intéressant de mettre en perspective la baisse de la pauvreté par rapport à d'autres formes de dénuement, notamment l'évolution des conditions de vie des ménages et l'accès aux services de base. Ici, nous nous concentrons sur l'habitat des ménages (voir le tableau 2). On note une nette amélioration des conditions d'habitat entre 2001/02 et 2007. Au niveau national, les populations ont un meilleur accès à l'eau potable, à l'électricité pour

l'éclairage et au téléphone mobile qui connaît une véritable explosion. Le taux de possession d'un téléphone mobile au sein des ménages est passé de 19 pourcent en 2001 à près de 55 pourcent en 2007. D'autres éléments de l'environnement de l'habitat s'améliorent aussi. C'est le cas de l'utilisation de toilettes modernes et de l'évacuation des eaux usées, ainsi que de l'élimination des ordures ménagères par une méthode plus hygiéniques (fosse septique et réseau d'égout). On note aussi que ces indicateurs s'améliorent aussi bien dans les campagnes que dans les villes, ainsi que dans les différentes îles. L'amélioration de ces indicateurs n'a pas seulement un impact positif sur les conditions de vie des ménages, mais aussi sur leur santé (l'eau potable, les toilettes hygiéniques, l'utilisation de réseaux d'égout sont des facteurs qui exercent des externalités positives sur la santé des populations). Le seul point sombre est que quatre personnes sur dix vivent dans des ménages où l'on continue à utiliser le bois ou le pétrole pour la cuisson des aliments, comme en 2001/02.

Tableau 2 : Evolution de quelques indicateurs des conditions de vie, 2001-07 (%)

	Cap-Vert	Milieu de résidence		Strate					
	National	Urbain	Rural	Praia	Autre Santiago	S. Antao	S. Vicente	Fogo	Autres îles
2001/02									
Eau potable	76.0	88.7	60.3	84.9	78.5	53.7	90.4	63.0	90.7
Toilettes modernes	43.7	62.0	21.3	27.9	61.8	43.4	61.6	24.4	55.8
Evacuation des eaux usées	22.7	38.1	3.8	13.3	58.8	7.2	26.5	9.0	27.2
Electricité (éclairage)	58.5	81.1	30.8	64.1	83.0	37.2	78.3	32.7	73.0
Electricité/Gaz (cuisson)	60.6	86.9	28.4	44.1	93.6	41.7	87.8	32.5	75.0
Téléphone fixe	54.0	70.1	34.3	45.2	76.4	44.6	66.2	35.6	69.7
Téléphone mobile	19.1	26.7	9.8	7.4	23.5	13.3	29.0	14.9	22.2
2007									
Eau potable	89.0	99.1	75.8	98.8	79.2	90.9	98.5	63.4	97.0
Toilettes modernes	55.1	68.8	37.2	59.9	32.5	56.8	74.8	64.0	69.4
Evacuation des eaux usées	38.0	55.3	15.1	47.4	13.5	38.7	70.4	26.1	44.9
Electricité (éclairage)	73.0	91.1	49.1	91.8	47.3	81.6	88.0	51.7	86.6
Electricité/Gaz (cuisson)	60.2	86.4	25.8	83.8	26.7	48.3	94.6	35.4	76.9
Téléphone fixe	56.6	71.7	36.7	78.5	42.5	40.2	61.8	41.1	62.8
Téléphone mobile	54.8	56.7	52.2	48.5	50.2	60.0	63.0	54.2	65.2

Source : Calcul des auteurs à partir de l'IDRF (2001) et du QUIBB (2007)

3.2. Croissance et inégalités

Le Cap-Vert est un pays traditionnellement de fort niveau d'inégalité. Parmi les pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale, c'est le pays où l'on trouve les plus fortes inégalités quand on mesure ce phénomène par des indicateurs traditionnels comme l'indice de Gini où celui de Atkinson. Comme le montre le tableau 3, en 2001/02 l'indice de Gini était de 0.525 contre par exemple 0.361 au Mali, 0.342 au Sénégal, 0.404 au Cameroun pour la même année et 0.437 au Gabon en 2005. Cependant il semblerait qu'il y ait eu un recul des inégalités pendant la période étudiée, puisque l'indice de Gini serait en 2007 de 0.472, soit une réduction de cinq points de pourcentage.

On peut aussi voir l'ampleur de la baisse des inégalités en observant un autre indicateur plus facile à interpréter que l'indice de Gini : il s'agit du rapport de la consommation moyenne par tête des dix pourcent les plus riches sur celle des dix pourcent les plus pauvres. Ce ratio passe de 9.4 en 2001/02 à 7.8 en 2007. Autrement dit, les dix pourcent les plus riches avaient en 2001 un niveau de consommation par tête 9.4 fois plus important que celui des dix pourcent les plus pauvres ; ce ratio a reculé pour se situer à 7.8 en 2007. Tout comme pour la pauvreté, la baisse des inégalités est surtout accentuée dans les villes. Dans les campagnes, les inégalités étaient nettement moins fortes, elles auraient moins reculé. Par ailleurs un examen de la tendance des inégalités par région montre un recul un peu partout, sauf dans l'île de Fogo où il semble qu'il y ait une stabilité du phénomène.

Tableau 3 : Evolution des indicateurs d'inégalité, Cap-Vert, 2001-07

	2001			2007		
	P90/P10	Atkinson	Gini	P90/P10	Atkinson	Gini
National	9.421	56.6	52.5	7.819	49.1	47.2
Milieu						
Urbain	9.621	57.0	52.4	6.827	46.2	45.3
Rural	5.877	43.3	42.1	5.094	36.3	38.2
Strate						
Praia	9.496	55.8	51.6	7.228	47.7	46.1
Autre Santiago	6.810	48.6	46.0	5.376	37.6	39.2
S. Antão	6.454	48.4	48.2	6.122	43.8	44.6
S. Vicente	8.666	56.0	53.0	5.652	37.9	40.0
Fogo	6.809	43.7	43.3	6.344	43.5	43.8
Autres îles	9.430	53.1	49.9	7.079	49.7	47.0

Source : Calcul des auteurs à partir de l'IDRF (2001) et du QUIBB (2007)

Toutefois, ce recul des inégalités doit être considéré avec prudence. Il se peut qu'une partie de la diminution des inégalités ainsi mesurées soit due aux différences entre les deux enquêtes, et au nettoyage des données. Par exemple, comme cela a été mentionné plus haut dans la section de méthodologie, en 2001 les biens durables ont été comptabilisés à leur valeur d'acquisition, alors qu'en 2007, l'approche classique de la valeur d'usage a été utilisée. Ceci a probablement conduit à une réduction des mesures d'inégalités en 2007 par rapport à 2001/07. De plus, l'enquête de 2007 a un nombre de biens de consommation moins élevé que celle de 2001, ce qui pourrait sous-estimer le niveau des inégalités si les biens non inclus en 2007 sont consommés principalement par les ménages plus aisés. En même temps, il est vraisemblable que la forte croissance économique a bénéficié à une large partie de la population, ce qui a pu effectivement faire baisser les inégalités qui étaient très élevées, particulièrement en milieu urbain.

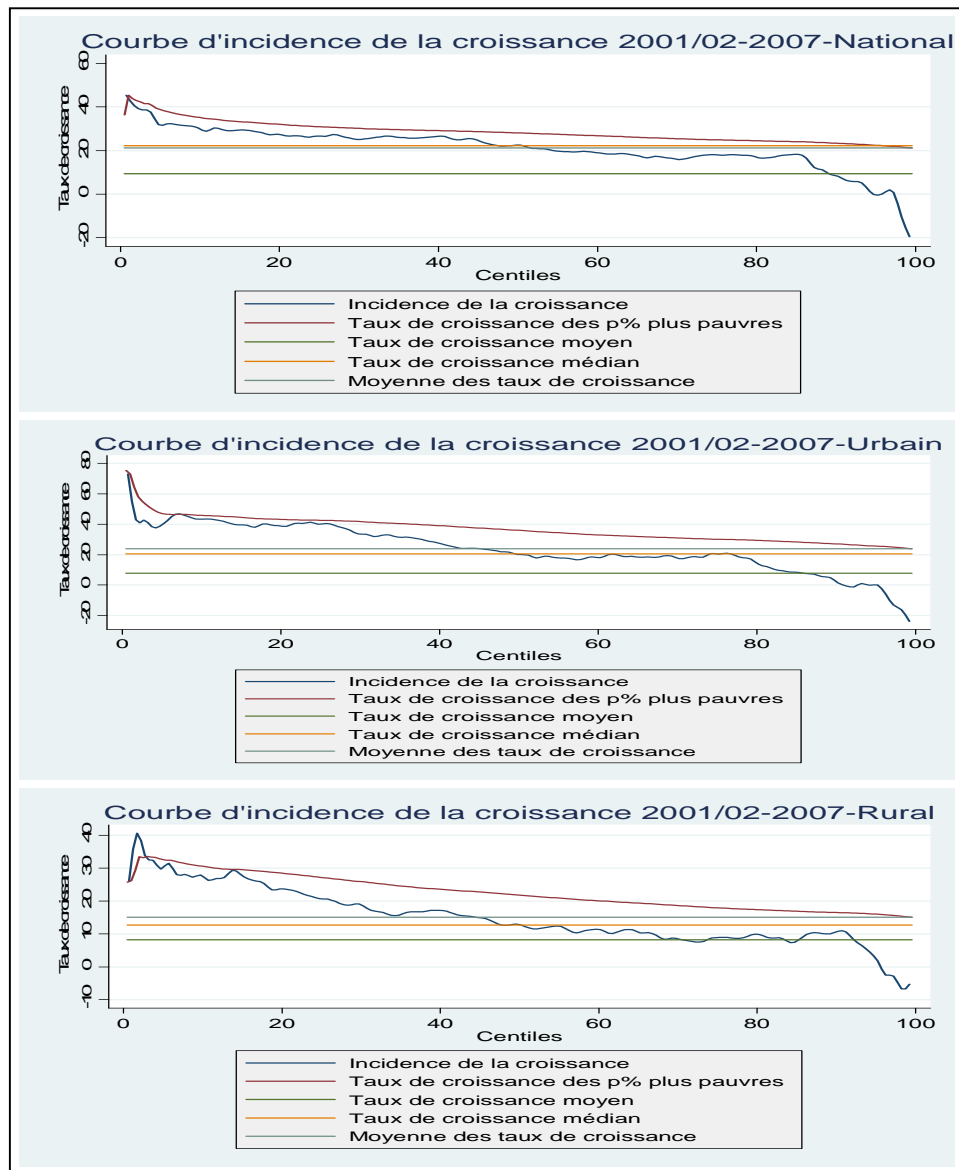
Quelle ont été les contributions respectives de la croissance et de la baisse des inégalités à la réduction de la pauvreté ? Une méthodologie développée par Datt et Ravallion (1992) permet de décomposer les évolutions de la pauvreté en un effet dû à la croissance, un effet dû à la redistribution et un effet résiduel. Pour la décomposition, il faut choisir une des deux années comme origine. Lorsque la décomposition est réalisée en prenant chacune des deux années comme origine, l'effet moyen est la moyenne arithmétique des deux décompositions et le résidu est nul. Les résultats de la décomposition figurent dans le Tableau 4. La baisse de la pauvreté enregistrée est bien le fait à la fois de la croissance et d'une meilleure répartition des ressources (baisse des inégalités). Mais si on accorde confiance aux mesures d'inégalités (qui sont cependant moins fiables que les mesures de pauvreté pour les raisons mentionnées plus haut), il apparaît clairement que le recul de la pauvreté a davantage été réalisé via un recul des inégalités que via la croissance de la consommation. A titre d'exemple, le recul de 10.1 points de pourcentage de l'incidence de la pauvreté au niveau national est attribuable pour 3.9 points de pourcentage à la croissance de la consommation et pour 6.2 points de pourcentage au recul des inégalités. Une fois encore, il est possible que la contribution de la réduction des inégalités soit surestimée, mais même si cela était le cas, la réduction des inégalités semble avoir joué un rôle non négligeable.

Tableau 4 : Croissance, inégalité et évolution de la pauvreté, Cap-Vert, 2001-07

	2001	2007	Variation totale	Effet de croissance	Effet d'inégalité	Effet résiduel
Incidence						
National	36.7	26.6	-10.1	-3.9	-6.2	0.0
Urbain	25.0	13.2	-11.7	-2.8	-9.0	0.0
Rural	51.1	44.3	-6.8	-4.3	-2.4	0.0
Profondeur						
National	13.3	8.1	-5.3	-1.9	-3.4	0.0
Urbain	7.9	3.3	-4.6	-1.0	-3.6	0.0
Rural	20.0	14.3	-5.7	-2.4	-3.3	0.0
Sévérité						
National	6.5	3.4	-3.1	-1.0	-2.1	0.0
Urbain	3.6	1.3	-2.3	-0.5	-1.9	0.0
Rural	10.2	6.3	-3.8	-1.4	-2.4	0.0

Source : calcul des auteurs à partir de l'IDRF (2001) et du QUIBB (2007)

Un autre diagnostic consiste à évaluer l'incidence de la croissance de la consommation selon la position des ménages dans la distribution de la consommation (Ravallion et Chen, 2003) pour déterminer si la croissance est pro-pauvre. La courbe d'incidence de la croissance du graphique 2 suggère une croissance plus élevée pour les ménages ayant un niveau de vie plus faible. Le taux de croissance sur la période est supérieur à 20 pourcent jusqu'au cinquième décile. En fait le taux de croissance des pauvres est de 29.4 pourcent sur la période, alors qu'entre le cinquième et le neuvième décile, le taux de croissance est inférieur à 20 pourcent ; pour les ménages les plus nantis le taux de croissance est carrément négatif, mais cela est probablement dû à certaines hypothèses dans le traitement des données. Ces résultats sont-ils réalistes ? Ils le sont probablement au moins en partie. Par exemple, il ressort des courbes d'incidence de la croissance spécifique aux milieux urbain et rural que la croissance est nettement plus pro-pauvre dans les villes (taux de croissance pro-pauvre de 42.6 pourcent contre 21.6 pourcent pour les campagnes). On se rappelle que la croissance de la période a été fortement tirée par le BTP et par le tourisme, des activités essentiellement urbaines ; alors que l'agriculture est à la traîne. Comme on l'a souligné, le BTP est potentiellement créatrice d'emplois non qualifiés dans les villes, ce qui induirait une augmentation des revenus des pauvres urbains et une plus forte réduction de la pauvreté dans ce milieu.



Source : Calcul des auteurs à partir de l'IDRF (2001) et du QUIBB (2007)

Graphique 2 : Courbes d'incidence de la croissance, Cap-Vert, 2001-07

4. Profil de pauvreté

4.1. Caractéristiques de la population

Cette section présente un profil de la pauvreté au Cap-Vert sur base des données du QUIBB de 2007. Les résultats sont présentés au tableau 5 ci-après. Il est utile de commencer par un bref profil des caractéristiques de la population. Ce profil de la population est assez différent de celui des autres pays d'Afrique subsaharienne, en partie du fait de son histoire et de sa géographie. Tout d'abord la population est essentiellement urbaine (contrairement aux autres pays de la région plutôt ruraux), avec près de trois résidents sur cinq vivant dans les villes. Ensuite, cette population est plus équilibrée sur le plan de la structure par âge. Par exemple, sept pourcent de la population a plus de 65 ans, et l'espérance de vie à la naissance est élevée, à plus de 70 ans, notamment suite à une mortalité infantile basse. Avec un indice synthétique de fécondité de 3.6 enfants par femme (contre une moyenne de 5.3 pour l'Afrique subsaharienne), il y a une meilleure maîtrise des naissances. La population devrait en principe croître plus vite que le taux d'un pourcent enregistré, mais l'émigration importante joue ici un rôle important pour ralentir la croissance démographique (il y aujourd'hui davantage de Cap-Verdiens à l'extérieur que dans le pays). Cette croissance raisonnable de la population pose ainsi moins de contraintes sur la demande en infrastructures scolaires et sanitaires et peut conduire à injecter relativement plus de ressources dans d'autres infrastructures ou investissements publics.

L'organisation sociale met aussi en évidence des différences entre ce pays et ceux du continent. La taille moyenne des ménages n'est pas très élevée, à 4.7 personnes en moyenne, et 45 pourcent des individus vivent dans un ménage dirigé par une femme (suite en partie à l'émigration des hommes, mais aussi au fait que les femmes ont une forte indépendance et que ceci est accepté culturellement). Quelque 36 pourcent de la population vit dans des ménages monoparentaux. Outre les ménages monoparentaux, il y a des ménages élargis qui concentrent un tiers de la population et les ménages nucléaires qui concentrent 29 pourcent de la population ; les ménages nucléaires et élargis sont plus souvent dirigés par les hommes. Les ménages unipersonnels représentent deux pourcent de la population. Le pays est aussi différent de beaucoup d'autres en Afrique sur le plan de l'éducation scolaire puisqu'il a pratiquement atteint la scolarisation universelle ; le taux de scolarisation des 6-11 ans est de 99 pourcent et huit adultes sur dix sont alphabétisés. Seulement un quart de la population vit dans un ménage dont le chef est sans instruction. Près de 58 pourcent vivent dans un ménage dont le chef a un niveau primaire et 16 pourcent dans un ménage dont le chef a au moins le niveau secondaire.

Une typologie des ménages en dix groupes socio-économiques a été construite selon les caractéristiques du chef de ménage. Cette typologie comprend les ménages des salariés du secteur de l'administration, les ménages des salariés des entreprises (publiques et privées), les patrons des entreprises non agricoles, les patrons des entreprises agricoles, les travailleurs pour compte propre non agricoles, les travailleurs pour compte propre agricoles, les aides

familiaux, le personnel de maison, les chômeurs, et les inactifs (retraités et autres inactifs). Cette typologie est construite sur la base de l'activité du moment du chef de ménage exercée au cours de la période de la collecte des données. Les deux premiers groupes peuvent être réunis pour en former un seul, les salariés, et dans les deux derniers groupes le chef de ménage est sans emploi.

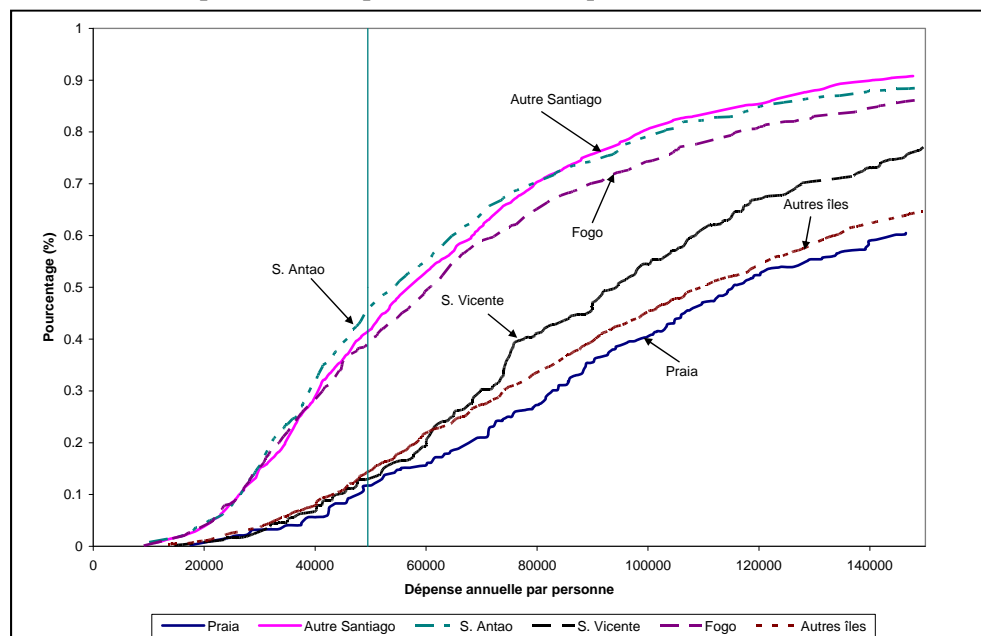
Une fois de plus le Cap-Vert est différent de la plupart des autres pays du continent car ces deux derniers groupes agrégés sont les plus importants, alors qu'ils sont minoritaires en Afrique subsaharienne. Les ménages dont le chef est salarié comptent 36 pourcent de la population et ceux dont le chef est sans emploi concentrent un tiers de la population. Dans le continent ce sont plutôt les travailleurs indépendants, agricoles et non agricoles qui sont les catégories les plus importantes sur le plan démographique. Le fait que le salariat et l'absence d'emplois soient très présents est un corollaire du caractère urbain du pays. Les ménages de travailleurs indépendants (agricoles et non agricoles) ne comptent qu'une personne sur cinq dans le pays. Ainsi l'impact des politiques agricoles pour réduire la pauvreté est probablement moins important qu'ailleurs. En revanche les politiques de l'emploi se doivent d'être plus volontaristes.

4.2. Contours régionaux de la pauvreté

On a déjà mentionné les grands contours régionaux de la pauvreté au tableau 1, mais l'analyse ici est un peu plus détaillée. L'incidence de la pauvreté est 3.5 fois plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain. Ainsi alors que seulement 43 pourcent de la population résident dans les campagnes, plus de sept personnes pauvres sur dix y vivent. Le graphique 3 suggère que le classement des îles/régions en termes de pauvreté est robuste au choix du seuil de pauvreté. Les résultats montrent que l'on peut classer les îles/régions en deux groupes. D'une part, trois îles/régions ont des mesures de pauvreté modérées (Praia, les autres îles et São Vicente). D'autre part trois autres régions ont des mesures de pauvreté plus élevées (Fogo, Santo Antão et le reste de Santiago hors Praia).

On peut approfondir l'analyse régionale en considérant les communes. Les écarts de la pauvreté sont importants entre les 22 municipalités du pays. Deux communes, Sal et Boavista, ont des taux de pauvreté faible, à moins de dix pourcent. La pauvreté est modérée (entre dix et vingt pourcent) dans quatre autres communes (Praia, São Vicente, Maio et Ribeira Brava). Trois autres communes (Tarrafal de S. N., São Salvador do Mundo, São Filipe) ont des taux de pauvreté élevés, compris entre 20 et 30 pourcent, et les 13 autres communes ont des taux de pauvreté très élevés, supérieurs à 30 pourcent. Il faut noter que dans ce dernier groupe, trois communes (Mosteiros, Paul, Santa Catarina do Fogo) ont des taux de pauvreté supérieurs à 50 pourcent. Cependant compte tenu du poids démographique, les communes avec des taux de pauvreté élevés ne sont pas toujours celles où l'on trouve le plus grand nombre de pauvres. En fait quatre communes seulement (Santa Catarina, Praia, Santa Cruz et São Vicente) concentrent plus de 43 pourcent de la population pauvres. Parmi ces communes, on note que Praia et São Vicente n'ont pas des taux de pauvreté très

élevés, mais ce sont des régions de forte concentration de population (ces deux communes comptent deux Cap-Verdiens sur cinq).



Source : Calcul des auteurs à partir du QUIBB 2007.

Graphique 3 : Analyse de la pauvreté en dominance stochastique, régions, 2001-07

4.3. Pauvreté et caractéristiques sociodémographiques

L'examen des caractéristiques sociodémographiques (démographiques, capital humain, marché du travail) apporte des éléments complémentaires pour mieux cerner le profil de pauvreté. On relève d'abord que les mesures de pauvreté sont nettement plus élevées pour les ménages dirigés par une femme que pour ceux dirigés par un homme. Ce résultat, qui n'est pas systématique dans tous les pays, semble pourtant logique du fait de plusieurs facteurs dont (i) la faiblesse de dotations factorielles des femmes (éducation, capital productif, terres, etc.) ; et (ii) la discrimination dont elles sont parfois victimes sur le marché du travail. Dans le cas présent le fait que la pauvreté soit plus forte dans les ménages dirigés par les femmes est à prendre avec plus de considération car la proportion des femmes chefs de ménage est élevée. Par conséquent, les ménages avec à leur tête une femme qui comptent près de 46 pourcent de la population concentrent plus de 56 pourcent des individus pauvres. On se rappelle aussi que ces ménages sont en majorité des ménages monoparentaux, souvent plus vulnérables. Le sexe du chef de ménage pourrait donc être un des critères de ciblage des programmes de lutte contre la pauvreté.

Ensuite, on trouve un résultat classique à savoir que la pauvreté augmente quasi mécaniquement avec la taille du ménage. Le taux de pauvreté

est inférieur à cinq pourcent pour les ménages d'une ou deux personnes, et il est près de dix fois plus élevé pour les ménages de sept personnes et plus. Du reste, près de deux tiers des personnes pauvres vivent dans cette dernière catégorie de ménage. Toutefois la méthode utilisée pour construire l'indicateur de bien-être amplifie cet écart, puisqu'en divisant l'agrégat de consommation par la taille du ménage, les économies d'échelle sont ignorées. Néanmoins, les écarts sont suffisamment importants pour que le résultat soit robuste et que la taille des ménages soit un facteur clé de la pauvreté.

Le niveau de pauvreté croît avec l'âge de son chef. Ce résultat, qui est fréquent dans les travaux sur la pauvreté en Afrique subsaharienne, semble être lié au fait que plus le chef est avancé en âge, plus le poids des charges démographiques s'accroît. C'est effectivement le cas au Cap-Vert où la taille du ménage augmente avec l'âge de son chef jusqu'à 60 ans, avant d'amorcer une tendance à la baisse. Ce profil est justement celui de la pauvreté en fonction de l'âge du chef de ménage. Ce résultat tend aussi à montrer que même si l'âge et donc l'expérience professionnelle fait générer des gains, au moins pour certaines catégories de travailleurs, ces gains ne sont pas suffisamment substantiels pour l'emporter sur les charges familiales. De plus, il n'est pas exclu que les ménages dont les chefs sont plus jeunes bénéficient de meilleurs niveaux de rémunération du fait qu'ils sont plus instruits. Par exemple près de la moitié des chefs de ménage de moins de 30 ans ont au moins le niveau du secondaire contre 15 pourcent de ceux de 50-59 ans et moins de cinq pourcent de ceux de 60 ans et plus ; cela aussi conduit à une augmentation de la pauvreté en fonction de l'âge. Les mesures de pauvreté décroissent de manière sensible en fonction du niveau d'instruction du chef de ménage et de son conjoint. Le taux de pauvreté est de 41 pourcent dans les ménages dont le chef est sans instruction et la pauvreté est pratiquement absente dans les ménages dont le chef a un niveau d'enseignement supérieur. Le profil est le même pour le niveau d'étude du conjoint, même si les écarts sont un peu moins grands. Quoi qu'il en soit, il ressort de ces chiffres qu'à première vue, l'éducation est rentable et est une des voies pour améliorer les conditions de vie des populations. Le fait que le pays a pratiquement atteint la scolarisation universelle va dans le bon sens. Seulement on note que près de six personnes sur dix vivent encore dans des ménages dont le chef a un niveau du primaire alors que le décrochage sensible de la pauvreté intervient au niveau du secondaire. Des efforts doivent donc être déployés pour améliorer aussi le niveau d'études des personnes qui sortent du système scolaire.

Quant aux caractéristiques du marché du travail, la typologie des ménages en dix groupes en fonction de l'occupation du chef de ménage que l'on a déjà évoquée met en évidence des résultats classiques ; mais on note que les écarts relatifs rencontrés dans d'autres pays sont moins accentués ici. Les ménages dont le chef est exploitant agricole (qui ne sont pas des patrons) est le groupe où l'incidence de la pauvreté est la plus élevée (46 pourcent). Malgré l'absence d'informations pour approfondir la question, on peut penser que le niveau élevé de pauvreté parmi les exploitants agricoles est la conséquence du type d'agriculture pratiquée ; une agriculture de subsistance avec des ressources

en terres limitées, un niveau de capital faible, des techniques culturales peu efficaces, tout cela conduisant à des revenus agricoles modestes. S'agissant des ménages dont le chef est sans-emploi, même s'ils ont un taux de pauvreté un peu moins élevé (39.2 pourcent pour les chômeurs et 29.3 pourcent pour les inactifs), cette catégorie de ménage compte la plus forte proportion de personnes pauvres (près de 42 pourcent).

On sait que souvent en Afrique la pauvreté n'est pas la conséquence d'un manque d'emploi, mais plutôt d'un niveau de sous-emploi élevé, avec des emplois dans le secteur informel et dans l'agriculture qui sont très peu productifs et qui génèrent des revenus faibles. Ce résultat contraste avec celui que l'on enregistre en milieu rural au Cap-Vert où le groupe avec l'incidence de la pauvreté la plus forte est celui des chômeurs ; la pauvreté paraissant par conséquent liée au manque d'emploi. Il se pourrait alors que les chômeurs du milieu rural soient dans une situation difficile et qu'ils soient particulièrement vulnérables. La faiblesse des ressources en terres peut conduire à une situation où ces personnes n'ont même pas la possibilité de pratiquer l'agriculture.

A l'opposé des ménages des exploitants agricoles et des sans-emplois, ceux des salariés et des patrons, aussi bien de l'administration que des entreprises ont les taux de pauvreté les plus faibles. Le risque relatif d'être pauvre pour les ménages dont le chef de ménage travaille dans le secteur agricole est en effet deux fois plus élevé que chez ceux dont le chef est salarié. En définitive, ce profil brosse une première description des ménages pauvres et fournit des pistes pour le ciblage des programmes et projets de lutte contre la pauvreté. Sur le plan géographique, l'île de Fogo a le taux de pauvreté le plus élevé, mais les communes de Santa Catarina et Praia concentrent la plus forte proportion de pauvres. Par ailleurs, le profil montre que les ménages dirigés par une femme, ceux dont le chef a une faible instruction et ceux de grande taille peuvent être ciblés en priorité. Ces caractéristiques pourraient être couplées avec les variables géographiques pour affiner le ciblage des pauvres.

Tableau 5 : Indicateurs de pauvreté selon les caractéristiques du ménage, du chef et du conjoint, Cap-Vert, 2007

	Structure de la population			Incidence de la pauvreté			Profondeur de la pauvreté			Sévérité de la pauvreté			Structure des pauvres		
	Urbain	Rural	Tous	Urbain	Rural	Tous	Urbain	Rural	Tous	Urbain	Rural	Tous	Urbain	Rural	Tous
Cap Vert	100	100	100	13.2	44.3	26.6	3.3	14.3	8.1	1.3	6.3	3.4	100	100	100
Milieu de résidence															
Urbain	100	-	56.8	13.2	-	13.2	3.3	-	3.3	1.3	-	1.3	100	-	28.2
Rural	-	100	43.2	-	44.3	44.3	-	14.3	14.3	-	6.3	6.3	-	100	71.8
Strates															
Praia	42.6	1.9	25.0	11.5	15.1	11.6	2.7	3.9	2.7	1.0	1.4	1.0	36.9	0.7	10.9
Autre Santiago	10.8	55.2	29.9	23.3	46.1	41.5	6.9	14.9	13.3	2.9	6.6	5.8	19.0	57.5	46.6
S. Antao	5.6	14.8	9.5	24.1	56.2	45.6	6.3	18.5	14.4	2.3	8.3	6.3	10.2	18.7	16.3
S. Vicente	25.6	2.5	15.6	13.1	20.3	13.6	3.1	5.0	3.2	1.1	2.0	1.2	25.3	1.1	8.0
Fogo	3.2	14.6	8.1	9.4	47.6	39.0	3.3	16.0	13.2	1.4	7.1	5.9	2.3	15.7	11.9
Autres îles	12.3	11.1	11.8	6.9	25.3	14.3	1.5	7.4	3.9	0.5	3.2	1.6	6.4	6.3	6.3
Communes															
Ribeira Grande	1.5	7.5	4.1	17.2	50.9	44.0	3.3	17.3	14.5	1.0	8.2	6.7	1.9	8.6	6.7
Paul	0.8	2.8	1.7	26.2	64.0	54.1	10.4	20.2	17.6	4.4	8.4	7.4	1.5	4.1	3.4
Porto Novo	3.4	4.4	3.8	26.7	60.4	43.5	6.6	19.3	12.9	2.4	8.4	5.4	6.8	6.0	6.2
São Vicente	25.6	2.5	15.6	13.1	20.3	13.6	3.1	5.0	3.2	1.1	2.0	1.2	25.3	1.1	8.0
Ribeira Brava	0.8	3.1	1.8	0.0	24.5	18.2	0.0	6.0	4.4	0.0	2.4	1.8	0.0	1.7	1.2
Tarrafal de S. N.	1.6	0.9	1.3	21.6	25.1	22.7	3.8	5.1	4.2	1.1	1.7	1.3	2.7	0.5	1.1
Sal	7.0	1.1	4.5	3.0	12.6	4.0	0.8	2.8	1.1	0.4	1.2	0.5	1.6	0.3	0.7
Boavista	1.1	1.0	1.1	7.3	8.8	8.0	0.9	2.5	1.6	0.1	1.0	0.5	0.6	0.2	0.3
Maió	1.0	2.1	1.5	9.4	18.6	15.0	2.0	5.3	4.0	0.6	1.9	1.4	0.7	0.9	0.9
Tarrafal de Santiago	2.5	6.3	4.1	15.3	56.0	42.1	4.6	18.9	14.0	2.0	8.6	6.3	2.9	8.0	6.5
Santa Catarina	2.7	19.1	9.8	13.5	48.2	42.8	2.6	15.1	13.2	0.6	6.4	5.5	2.7	20.8	15.7
Santa Cruz	3.1	7.3	4.9	32.9	53.4	46.0	11.0	18.5	15.8	5.3	8.4	7.3	7.7	8.8	8.5
Praia	42.6	1.9	25.0	11.5	15.1	11.6	2.7	3.9	2.7	1.0	1.4	1.0	36.9	0.7	10.9
São Domingo	0.6	5.7	2.8	10.4	41.6	37.8	0.4	15.1	13.3	0.0	7.3	6.4	0.5	5.4	4.0
Calheta S. Miguel	1.9	4.6	3.1	36.3	51.2	45.9	11.6	16.9	15.0	4.5	7.2	6.3	5.2	5.3	5.3
São Lourenço dos Orgãos	0.0	4.5	1.9		34.8	34.8		9.4	9.4		3.5	3.5	0.0	3.5	2.5
São Salvador do Mundo	0.0	3.3	1.4		24.1	24.1		4.9	4.9		1.6	1.6	0.0	1.8	1.3
Ribeira Gr. de Santiago	0.0	4.3	1.9		39.3	39.3		13.3	13.3		6.4	6.4	0.0	3.9	2.8
Mosteiros	0.1	4.8	2.1	11.4	52.6	51.7	1.4	18.2	17.8	0.2	8.4	8.2	0.1	5.6	4.1
São Filipe	3.1	7.2	4.9	9.4	40.0	28.8	3.3	13.2	9.6	1.5	5.7	4.2	2.2	6.5	5.3
Santa Catarina do Fogo	0.0	2.7	1.2		59.0	59.0		19.6	19.6		8.6	8.6	0.0	3.6	2.5
Brava	0.7	2.8	1.6	14.4	42.1	35.1	4.0	14.9	12.1	1.9	7.3	5.9	0.8	2.7	2.1

Tableau 5 : Indicateurs de pauvreté selon les caractéristiques du ménage, du chef et du conjoint (suite)

	Structure de la population			Incidence de la pauvreté			Profondeur de la pauvreté			Sévérité de la pauvreté			Structure des pauvres		
	Urbain	Rural	Tous	Urbain	Rural	Tous	Urbain	Rural	Tous	Urbain	Rural	Tous	Urbain	Rural	Tous
Sexe du chef															
Homme	57.6	50.6	54.5	8.5	40.5	21.3	1.9	12.9	6.3	0.7	5.5	2.6	37.1	46.3	43.7
Femme	42.4	49.5	45.5	19.6	48.1	33.0	5.2	15.8	10.2	2.1	7.2	4.5	62.9	53.7	56.3
Statut matrimonial du chef															
Célibataire	14.8	14.2	14.6	13.2	51.3	29.3	3.7	17.9	9.7	1.4	8.2	4.2	14.9	16.5	16.0
Marié	25.3	32.9	28.6	11.0	38.4	24.6	1.9	11.4	6.6	0.6	4.8	2.7	21.0	28.5	26.4
Union libre	38.8	30.2	35.1	12.1	48.4	25.6	3.3	16.4	8.2	1.3	7.5	3.6	35.4	33.0	33.7
Divorcé/Séparé	13.7	8.9	11.7	19.5	39.1	26.0	4.7	12.9	7.5	1.9	5.7	3.2	20.3	7.9	11.4
Veuf	7.3	13.7	10.1	15.1	45.4	32.9	4.4	14.0	10.0	2.0	5.9	4.3	8.4	14.1	12.5
Instruction du chef															
Sans instruction	19.4	34.7	26.0	26.1	51.9	41.0	6.7	17.5	12.9	2.7	8.2	5.9	38.2	40.6	40.0
Primaire	56.8	58.4	57.5	12.6	42.3	25.6	3.2	13.5	7.7	1.2	5.7	3.2	53.9	55.8	55.3
Secondaire	17.6	5.9	12.5	5.7	25.8	9.8	1.0	6.6	2.1	0.3	2.2	0.7	7.6	3.4	4.6
Medio/Supérieur	6.3	1.1	4.0	0.6	6.1	1.2	0.2	1.6	0.4	0.1	0.6	0.1	0.3	0.1	0.2
Instruction du conjoint															
Sans instruction	9.8	19.8	14.1	21.3	48.4	37.7	3.5	15.8	11.0	1.1	7.3	4.9	15.8	21.7	20.0
Primaire	32.0	31.7	31.9	13.5	43.9	26.6	3.9	14.0	8.2	1.5	6.0	3.4	32.7	31.5	31.8
Secondaire	12.2	4.1	8.7	1.3	21.1	5.3	0.4	6.0	1.5	0.1	2.3	0.6	1.2	1.9	1.7
Medio/Supérieur	4.0	0.3	2.4	0.9	43.3	3.2	0.3	4.2	0.5	0.1	0.9	0.1	0.3	0.3	0.3
Pas de conjoint	42.0	44.1	42.9	15.7	44.8	28.6	4.0	14.7	8.7	1.6	6.5	3.8	50.0	44.6	46.1
GSE du chef															
Administration publique	13.8	11.7	12.9	10.2	34.8	19.8	2.2	11.0	5.6	0.6	4.5	2.1	10.6	9.2	9.6
Salarié Entreprise	29.4	14.6	23.0	8.0	44.6	18.0	1.9	15.1	5.5	0.6	6.7	2.3	17.8	14.7	15.6
Patron agricole	0.5	2.4	1.3	28.8	24.0	25.0	7.6	6.4	6.7	3.0	2.1	2.3	1.1	1.3	1.2
Patron non agricole	5.4	1.5	3.7	4.7	18.6	7.2	1.9	7.6	2.9	0.9	5.3	1.6	1.9	0.6	1.0
TCP agricole	1.4	14.7	7.2	13.7	50.2	46.2	2.8	17.5	15.9	1.0	7.6	6.9	1.4	16.7	12.4
TCP non agricole	15.0	11.2	13.3	17.2	37.6	24.6	4.8	11.0	7.0	1.8	4.4	2.8	19.5	9.5	12.3
Aide familial	0.6	4.3	2.2	19.8	46.1	42.3	7.1	18.2	16.6	2.7	10.0	9.0	0.8	4.5	3.5
Personnel de maison	3.4	1.1	2.4	27.8	40.5	30.2	7.5	14.4	8.8	2.8	6.0	3.4	7.2	1.0	2.7
Chômeur élargi	10.0	13.6	11.6	18.0	59.6	39.2	3.7	19.4	11.7	1.4	8.7	5.1	13.6	18.3	17.0
Inactif	20.5	24.8	22.4	16.7	43.0	29.3	4.3	12.8	8.3	1.9	5.6	3.7	26.0	24.1	24.7

Tableau 5 : Indicateurs de pauvreté selon les caractéristiques du ménage, du chef et du conjoint (suite et fin)

	Structure de la population			Incidence de la pauvreté			Profondeur de la pauvreté			Sévérité de la pauvreté			Structure des pauvres		
	Urbain	Rural	Tous	Urbain	Rural	Tous	Urbain	Rural	Tous	Urbain	Rural	Tous	Urbain	Rural	Tous
GSE du conjoint															
Administration publique	6.5	4.3	5.5	5.1	43.0	17.8	0.9	12.3	4.7	0.3	4.9	1.8	2.5	4.2	3.7
Salarié Entreprise	10.0	5.0	7.8	6.3	45.1	17.0	1.3	14.5	4.9	0.4	6.2	2.0	4.8	5.0	5.0
Patron agricole	0.3	0.5	0.4	58.9	27.8	41.0	11.1	8.9	9.8	2.1	3.1	2.7	1.3	0.3	0.6
Patron non agricole	1.2	0.6	0.9	0.0	8.2	2.2	0.0	0.8	0.2	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1
TCP agricole	0.3	4.8	2.2	19.1	48.4	46.5	6.1	15.7	15.1	3.1	7.4	7.1	0.4	5.2	3.9
TCP non agricole	8.0	5.6	7.0	2.8	33.1	13.3	0.4	10.7	3.9	0.1	4.9	1.7	1.7	4.2	3.5
Aide familial	0.7	4.1	2.2	24.1	43.3	39.6	7.7	13.9	12.7	2.6	5.8	5.2	1.3	4.0	3.2
Personnel de maison	2.0	0.7	1.5	14.0	16.4	14.5	4.8	2.9	4.4	1.8	0.6	1.6	2.1	0.3	0.8
Chômeur élargi	13.8	13.5	13.7	18.1	58.1	35.1	5.7	20.0	11.8	2.4	9.1	5.3	18.8	17.7	18.0
Inactif	15.3	17.0	16.0	14.8	37.6	25.3	2.9	11.3	6.8	0.9	4.7	2.7	17.1	14.4	15.2
Pas de conjoint	42.0	44.1	42.9	15.7	44.8	28.6	4.0	14.7	8.7	1.6	6.5	3.8	50.0	44.6	46.1
Age du chef de ménage															
Moins de 30 ans	7.5	6.2	6.9	6.3	35.0	17.4	1.2	11.4	5.2	0.4	5.3	2.3	3.6	4.9	4.5
30 à 39 ans	22.7	18.2	20.8	11.0	42.8	23.0	2.5	13.6	6.7	0.8	5.7	2.7	18.8	17.6	17.9
40 à 49 ans	31.9	27.3	29.9	12.8	47.5	26.5	3.9	15.8	8.6	1.7	6.9	3.7	30.7	29.3	29.7
50 à 59 ans	17.3	17.8	17.5	18.8	48.0	31.6	5.3	17.0	10.4	2.0	8.1	4.6	24.6	19.3	20.8
60 et plus	20.7	30.5	25.0	14.2	42.0	28.9	2.4	12.4	7.7	0.9	5.3	3.2	22.3	29.0	27.1
Taille du ménage															
1 à 2 personnes	7.9	5.0	6.7	1.7	10.4	4.6	0.5	3.2	1.4	0.2	1.4	0.6	1.0	1.2	1.1
3 à 4 personnes	26.9	20.1	24.0	3.6	23.8	10.9	1.1	6.5	3.1	0.5	2.5	1.2	7.4	10.8	9.8
5 à 6 personnes	29.7	30.3	29.9	9.2	38.1	21.8	1.7	11.5	6.0	0.5	5.0	2.5	20.7	26.1	24.5
7 personnes et plus	35.6	44.6	39.5	26.4	61.5	43.5	6.9	21.0	13.8	2.7	9.4	6.0	70.9	61.9	64.5
Nombre d'actifs															
Aucun	1.3	2.0	1.6	10.4	47.7	31.9	2.8	15.1	9.9	1.2	6.7	4.4	7.1	17.5	14.6
Un actif	7.9	6.8	7.4	12.4	43.3	25.5	3.4	14.6	8.2	1.4	6.8	3.7	33.3	33.9	33.7
Deux actifs	18.6	13.2	16.2	13.1	40.4	23.9	3.0	13.2	7.0	1.0	5.7	2.9	33.5	26.3	28.4
Trois actifs et plus	72.2	78.1	74.7	16.0	48.8	29.6	3.8	14.8	8.4	1.4	6.1	3.3	26.0	22.3	23.3

Source : Calcul des auteurs à partir du QUIBB (2007)

On sait que souvent en Afrique la pauvreté n'est pas la conséquence d'un manque d'emploi, mais plutôt d'un niveau de sous-emploi élevé, avec des emplois dans le secteur informel et dans l'agriculture qui sont très peu productifs et qui génèrent des revenus faibles. Ce résultat contraste avec celui que l'on enregistre en milieu rural au Cap-Vert où le groupe avec l'incidence de la pauvreté la plus forte est celui des chômeurs ; la pauvreté paraissant par conséquent liée au manque d'emploi. Il se pourrait alors que les chômeurs du milieu rural soient dans une situation difficile et qu'ils soient particulièrement vulnérables. La faiblesse des ressources en terres peut conduire à une situation où ces personnes n'ont même pas la possibilité de pratiquer l'agriculture.

A l'opposé des ménages des exploitants agricoles et des sans-emplois, ceux des salariés et des patrons, aussi bien de l'administration que des entreprises ont les taux de pauvreté les plus faibles. Le risque relatif d'être pauvre pour les ménages dont le chef de ménage travaille dans le secteur agricole est en effet deux fois plus élevé que chez ceux dont le chef est salarié. En définitive, ce profil brosse une première description des ménages pauvres et fournit des pistes pour le ciblage des programmes et projets de lutte contre la pauvreté. Sur le plan géographique, l'île de Fogo a le taux de pauvreté le plus élevé, mais les communes de Santa Catarina et Praia concentrent la plus forte proportion de pauvres. Par ailleurs, le profil montre que les ménages dirigés par une femme, ceux dont le chef a une faible instruction et ceux de grande taille peuvent être ciblés en priorité. Ces caractéristiques pourraient être couplées avec les variables géographiques pour affiner le ciblage des pauvres.

4.4. Corrélats de la pauvreté

La définition d'un profil de pauvreté est une étape nécessaire dans l'identification des caractéristiques des groupes pauvres de la population, mais il n'est pas suffisant pour mesurer l'impact de certaines caractéristiques des ménages sur la pauvreté. Le problème d'un profil de pauvreté réside dans le fait qu'il fournit des informations sur l'identité des pauvres ou sur la probabilité d'être pauvre selon les différentes caractéristiques des ménages, mais ne peut servir à évaluer les corrélats ou déterminants de la pauvreté. Pour établir les corrélats ou déterminants de la pauvreté et l'impact de différentes variables sur la probabilité d'être pauvre tout en maintenant d'autres variables constantes, il est nécessaire d'effectuer une analyse de régression.

Tableau 6 : Corrélats de la pauvreté, Cap-Vert 2007

	OBJECTIVE						DIFFICULTES ALIMENTAIRES		
	National Coef.	MCO Urbain Coef.	Rural Coef.	National dF/dx	PROBIT Urbain dF/dx	Rural dF/dx	National dF/dx	PROBIT Urbain dF/dx	Rural dF/dx
Milieu de résidence									
Urbain	0.349***	-	-	-0.584***	-	-	-0.189***	-	-
Rural	Ref.	-	-	Ref.	-	-	Ref.	-	-
Strate									
Praia	0.255***	0.350***	0.261***	-0.587***	-0.542***	-0.811***	-0.391***	-0.531***	-0.309**
Autre Santiago	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
S. Antao	-0.117***	0.066	-0.164***	0.394***	0.064	0.466***	0.134**	-0.051	0.184***
S. Vicente	0.086***	0.139***	0.199***	-0.395***	-0.305**	-0.689***	-0.090	-0.169	-0.163
Fogo	-0.045**	0.312***	-0.119***	0.203***	-0.646***	0.297***	-0.199***	-0.349**	-0.183***
Autres îles	0.260***	0.398***	0.220***	-0.361***	-0.510***	-0.331***	-0.418***	-0.523***	-0.396***
Composition du ménage									
Nombre d'enfants (0 à 5 ans)	-0.252***	-0.273***	-0.241***	0.346***	0.262**	0.367***	0.018	0.140	-0.023
Nombre d'enfants au carré	0.030***	0.033***	0.028***	-0.009	0.049	-0.020	0.015	-0.036	0.032
Nombre d'adolescents (6 à 14 ans)	-0.268***	-0.271***	-0.263***	0.390***	0.324***	0.402***	0.115***	0.260***	0.075*
Nombre d'adolescents au carré	0.027***	0.026***	0.026***	-0.025***	-0.015	-0.025**	-0.009	-0.047***	0.000
Nombre d'adultes masculins (15 à 59 ans)	-0.155***	-0.177***	-0.160***	0.213***	0.208**	0.225***	-0.022	0.077	-0.065
Nombre d'adultes masculins au carré	0.012***	0.008	0.018***	-0.013	-0.003	-0.020*	0.005	-0.013	0.013
Nombre d'adultes féminins (15 à 59 ans)	-0.168***	-0.211***	-0.158***	0.142**	0.121	0.160**	-0.095**	-0.292***	-0.045
Nombre d'adultes féminins au carré	0.024***	0.033***	0.022***	-0.021*	-0.033	-0.022	0.018*	0.053**	0.011
Nombre de personnes âgées (60 ans et plus)	-0.080**	-0.130	-0.062	0.216**	0.290	0.204*	-0.230**	-0.325*	-0.207**
Nombre de personnes âgées au carré	-0.012	0.002	-0.014	-0.049	-0.065	-0.047	0.128***	0.182**	0.112**
Age du chef de ménage	0.017***	0.023***	0.014***	-0.014*	0.018	-0.018**	0.004	0.005	0.006
Age du chef de ménage au carré	-0.000***	-0.000***	-0.000***	0.000	0.000	0.000*	0.000	0.000	0.000
Chef de ménage féminin	-0.090***	-0.020	-0.114***	0.114*	-0.033	0.140**	0.076	-0.017	0.129**
Chef de ménage sans conjoint	0.279***	0.452**	0.290***	-0.365**	-0.970*	-0.365**	-0.430***	-0.251	-0.488***
Statut matrimonial du chef de ménage									
Célibataire	-0.218***	-0.210***	-0.237***	0.385***	0.370*	0.417***	0.275***	0.274	0.298***
Marié	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Union libre	-0.163***	-0.199***	-0.142***	0.256***	0.205	0.281***	0.170***	0.232**	0.168***
Divorcé/Séparé	-0.224***	-0.307***	-0.190***	0.307***	0.544**	0.244**	0.485***	0.469***	0.524***
Veuf	-0.172***	-0.215***	-0.166***	0.257***	0.408*	0.259**	0.245***	0.438**	0.214**
Niveau de scolarisation du chef de ménage									
Sans instruction	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Primaire	0.191***	0.191***	0.187***	-0.248***	-0.248**	-0.254***	-0.152***	-0.131	-0.154***
Secondaire	0.524***	0.532***	0.488***	-0.616***	-0.372**	-0.700***	-0.437***	-0.494***	-0.392***
Moyen/Supérieur	0.972***	1.016***	0.843***	-1.196***	-1.106***	-1.238***	-0.461***	-0.408*	-0.477*

Source : Calcul des auteurs à partir du QUIBB (2007).

Note : * Significatif à 10%; ** Significatif à 5%; *** Significatif à 1%.

Tableau 6 : Corrélats de la pauvreté, Cap-Vert 2007 (suite)

	OBJECTIVE						DIFFICULTES ALIMENTAIRES		
	National Coef.	MCO Urbain Coef.	Rural Coef.	National dF/dx	PROBIT Urbain dF/dx	Rural dF/dx	National dF/dx	PROBIT Urbain dF/dx	Rural dF/dx
Niveau de scolarisation du conjoint									
Sans instruction	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Primaire	0.103***	0.122**	0.108***	-0.273***	-0.283*	-0.283***	-0.138**	-0.267*	-0.114
Secondaire	0.282***	0.280***	0.310***	-0.693***	-0.816***	-0.662***	-0.380***	-0.440**	-0.381***
Moyen/Supérieur	0.405***	0.360***	0.682***	-0.243	-0.310	-0.138	-0.804**	-0.620	
Groupe socio-économique du chef de ménage									
Administration publique	0.049	-0.109	0.064*	-0.149*	0.099	-0.164*	-0.102	-0.050	-0.072
Salarié Entreprise	0.064**	-0.043	0.038	-0.049	0.018	-0.017	-0.063	0.000	-0.031
Patron agricole	0.264***	-0.009	0.286***	-0.321**	0.687	-0.464***	-0.519***	-0.383	-0.546***
Patron non agricole	0.470***	0.281**	0.539***	-0.629***	-0.214	-0.787***	-0.382***	-0.188	-0.435**
TCP agricole	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
TCP non agricole	0.164***	-0.034	0.196***	-0.234***	0.153	-0.293***	-0.088	0.086	-0.096
Aide familial	0.009	-0.303	0.028	-0.135	0.857*	-0.178	-0.326***	0.223	-0.342***
Personnel de maison	-0.071	-0.248**	-0.062	0.048	0.117	0.119	0.321**	0.631**	0.229
Chômeur (concept élargi)	-0.139***	-0.293***	-0.125***	0.293***	0.454	0.304***	0.183**	0.449*	0.142*
Inactif	0.056*	-0.066	0.058*	-0.045	0.168	-0.049	-0.040	0.248	-0.074
Groupe socio-économique du conjoint									
Administration publique	0.108*	0.258	0.112*	-0.103	-0.879*	-0.014	-0.242*	-0.309	-0.172
Salarié Entreprise	0.158***	0.362**	0.126**	-0.037	-0.826*	0.039	-0.227*	0.083	-0.313**
Patron agricole	0.173	0.388	0.146	-0.101	-0.638	-0.008	-0.190	-0.425	-0.075
Patron non agricole	0.510***	0.738***	0.432***	-0.818**		-0.628	-0.079	-0.181	0.163
TCP agricole	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
TCP non agricole	0.225***	0.332*	0.256***	-0.422***	-1.231**	-0.300*	-0.417***	-0.101	-0.487***
Aide familial	0.045	0.425*	0.001	0.093	-0.136	0.122	-0.237	0.494	-0.306*
Personnel de maison	-0.174**	-0.011	-0.175*	0.258	-0.370	0.344	0.036	0.328	-0.198
Chômeur (concept élargi)	-0.107**	0.111	-0.123**	0.246**	-0.582	0.312**	-0.044	0.059	-0.035
Inactif	0.032	0.239	0.014	-0.032	-0.771	0.022	-0.323***	-0.140	-0.341***
Constante	11.183***	11.333***	11.242***	-0.871***	-1.444*	-0.882***	-0.250	-0.535	-0.335
Observations	6924	1992	4932	6924	1961	4932	6924	1992	4919
R-carré	0.50	0.50	0.40						

Source : Calcul des auteurs à partir du QUIBB (2007).

Note : * Significatif à 10%; ** Significatif à 5%; *** Significatif à 1%.

Le tableau 6 donne les résultats d'une série de régressions estimées pour l'analyse des corrélats de la pauvreté. Les premières colonnes du tableau donnent les résultats de régressions linéaires (moindres carrés ordinaires) sur le logarithme de la consommation par personne. Ensuite, des régressions probit sont présentées pour la pauvreté basée sur la consommation et pour la perception des ménages vis-à-vis de leurs difficultés satisfaire à leurs besoins alimentaires. En principe, pour les régressions basées sur la consommation des ménages, les MCO sont plus appropriées que les probits, mais les régressions probits sont présentées aussi afin de les comparer aux probits sur les perceptions des ménages. De nombreux résultats obtenus selon le profil de la pauvreté restent d'actualité.

Une localisation des ménages en zones urbaines est avantageuse, de même qu'une localisation à Praia. Une plus grande taille du ménage tend à réduire la consommation des ménages, et à augmenter la probabilité d'être pauvre, mais n'affecte pas (dans la plupart des cas) les perceptions des ménages sur leurs difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires. De même, l'impact de l'âge du chef de ménage est plus important sur les indicateurs monétaires que sur les indicateurs de perceptions subjectives. Par contre, l'impact négatif d'un chef de ménage féminin demeure, à tout le moins pour les indicateurs monétaires. Pour ce qui est du statut matrimonial du chef de ménage, il y a un avantage à être marié, probablement du fait de la possibilité de bénéficier de deux sources de revenus au cas où les deux époux travaillent.

Les niveaux de consommation des ménages augmentent avec l'éducation du chef de ménage et du conjoint, et la probabilité de pauvreté monétaire est réduite, mais les effets sont plus importants dans le cas du chef de ménage que du conjoint, comme on pouvait s'y attendre. L'éducation a aussi un impact sur les perceptions des ménages vis-à-vis de leurs difficultés satisfaire à leurs besoins alimentaires. L'emploi du chef de ménage et du conjoint a aussi un impact positif, en particulier pour les patrons (surtout en secteur non agricole) et les salariés, ainsi que pour les travailleurs à propre compte en secteur non agricole. Les ménages dont le chef (et dans de nombreux cas aussi le conjoint) est chômeur ou travaille comme personnel de maison ont par contre des niveaux de consommation plus bas, une plus grande probabilité de pauvreté, et de plus fortes chances de ne pas parvenir à satisfaire à leurs besoins alimentaires. Comme pour l'éducation, et comme on pouvait aussi s'y attendre, l'impact de l'occupation du conjoint tend à être plus faible que celle du chef de ménage, mais reste souvent statistiquement significatif.

5. Analyse Qualitative

L'analyse quantitative suggère que les conditions de vie des ménages se sont fortement améliorées entre 2001 et 2007. L'analyse qualitative confirme que la situation de nombreux ayant participé aux groupes de discussion s'est améliorée au cours des cinq dernières années, mais les opinions sont un peu plus nuancées. En particulier dans les zones urbaines les participants ont attribué l'amélioration de leurs conditions de vie à l'expansion de l'accès à l'eau et à l'électricité, la

reconstruction de maisons, l'élargissement de l'accès à l'éducation, et la construction de nouvelles infrastructures collectives telles que les jardins d'enfants. Cependant, d'importantes préoccupations subsistent, en particulier en ce qui concerne le manque de possibilités d'emploi pour les jeunes. D'autres préoccupations sont liées entre autres à la perception dans certaines communautés d'un manque d'accès aux soins de santé et aux services d'éducation, et d'insuffisances des systèmes d'égout et des logements.

Différentes opinions ont été exprimées dans différentes îles, régions et communautés. Ces différences suggèrent que les pauvres n'ont peut-être pas bénéficié autant que cela aurait été désiré de la croissance économique. Dans les communautés visitées dans l'île de Sal, dans le comté de São Filipe de Fogo, et à Santo Antão (les deux dernières îles étant les bénéficiaires du Programme d'Appui à la Pauvreté Nationale), il semble y avoir un consensus concernant l'amélioration des conditions de vie. Sal a été le seul endroit où une augmentation des salaires a été mentionnée comme un facteur des améliorations dans les conditions de vie. Par contre, à Santiago et São Vicente, les réponses furent plus négatives et variées. Néanmoins, tous les dirigeants locaux interrogés individuellement dans les cinq îles ont confirmé que la vie de leurs communautés a été améliorée dans l'ensemble au cours des cinq dernières années.

Les améliorations des conditions de vies furent souvent liées aux interventions du gouvernement et surtout des ONG. Dans au moins 14 des 16 collectivités visitées, des projets spécifiques ont été mentionnés, essentiellement en ce qui concerne le logement et l'éducation. Trois exemples méritent une mention ici. Operação Esperança, un programme visant à améliorer le logement, a été mentionné dans plus des deux tiers des communautés. Les interventions faites du PNLP, via ses partenaires régionaux et Commissions régionales (comissão de Parceiros) ont été mentionnées à Fogo, Santo Antão et dans les zones rurales de Santiago. Un projet de protection des enfants de l'ONG danoise Bornefonden a aussi été mentionné dans trois îles (Fogo, Santiago et Santo Antão) et dans trois collectivités visitées sur cinq (en 2006, cette institution sponsorisait 10.387 enfants vulnérables et leurs familles, principalement via des fournitures scolaires et le paiement des frais de scolarité). D'autres ONG ont également été mentionnées pour la mise en place de microcrédits pour les femmes. Dans les deux tiers des communautés au moins une des ONG a été mentionnée lorsque les personnes évoquaient l'amélioration des conditions de vie. Cependant, certains participants ont fait part de leur mécontentement au sujet d'un manque de coordination entre ces organisations : « *Vous pouvez clairement voir que toute l'aide qui vient de différentes institutions va aux communautés comme São Pedro, une zone à grand potentiel touristique, tandis que d'autres communautés nécessiteuses sont laissées à la traîne* » affirme un résident à São Vicente.

En dépit des perceptions positives en ce qui concerne les changements dans les conditions de vie décrits ci-dessus, dans un quart des communautés les participants ont déclaré que la vie est devenue plus difficile. Dans la plupart des

zones rurales, la sécheresse a affecté l'agriculture et la production de bétail. Dans les communautés de pêche, le manque d'équipements adéquats et la concurrence internationale des grands bateaux ont été considérés comme ayant un effet négatif sur les sources de revenu des pauvres. Cette vue plus pessimiste au sujet des changements dans les conditions de vie a été partagée par la population à la périphérie de la capitale Praia, et dans les communautés de Eugenio Lima et Várzea, où le chômage affecte au moins un membre de la plupart des familles : « *La vie quotidienne devient difficile quand vous devez supporter une famille de dix et personne à la maison ne peut trouver du travail* » explique l'une des femmes à Eugenio Lima. Dans les villes, les femmes travaillent généralement comme employées de maison ou dans de petits magasins. De nombreux hommes ont des emplois temporaires dans la construction. Mais la plupart des jeunes interrogés étaient soit encore à l'école ou au chômage.

Dans les zones rurales, la subsistance est fondée sur l'agriculture, la production de bétail, l'industrie extractive, et lorsque la communauté est près de l'océan, la pêche. Dans les campagnes, le manque d'eau pour l'agriculture, la pénurie d'aliments pour le bétail, et le manque d'équipements appropriés sont les principales préoccupations de la population. Ces questions sont au cœur des perceptions des citoyens quand ils évoquent les conditions de vie de plus en plus difficiles, comme le montrent ces propos recueillis à Relva, dans l'île de Fogo : « *Nous avons même un dicton : si nous avons quelque chose à perdre, mieux vaut perdre une personne plutôt que notre eau, car sans eau bien plus de gens seront perdus.* »

Dans les zones urbaines les jeunes étaient parmi les plus pessimistes parce qu'ils ne pouvaient pas trouver d'emploi quand ils ont terminé leurs études secondaires. La plupart des femmes qui ont dit que leur vie ne s'était pas améliorée ou avait empiré au cours des cinq dernières années étaient des chefs de ménage. Elles ont souvent parlé d'un manque de possibilités d'emploi pour elles-mêmes, aussi bien que pour leurs conjoints et leurs jeunes filles et fils. Ces perceptions divergentes en fonction de l'emplacement suggèrent que des taux élevés de croissance économique ont été inégalement profitables à différents groupes, avec les principales disparités étant à Sal. Sal, qui est l'endroit où la plupart du tourisme prend place, est la seule île où la population non seulement ne s'est pas plainte du chômage, mais où l'offre de travail excède la demande car les employeurs ne trouvent plus de main-d'œuvre disponible. L'île a été, de même que Santiago, la principale cible de la migration interne, et l'amélioration des conditions de vie est remarquable dans les quartiers et reconnue par les habitants.

A l'inverse, à l'exception des deux communautés visitées à Sal, le manque de possibilités d'emploi a été exprimé comme une préoccupation majeure par les personnes consultées dans chaque communauté visitée, et près de 60 pourcent des hommes et des femmes interrogés ont déclaré être au chômage ou n'ayant pas suffisamment de travail. Leurs principales sources de revenu sont les « *biscates* », de petits travaux irréguliers et à courte durée, généralement dans le secteur du bâtiment et de la construction civile. Les

femmes au chômage ou sans emploi régulier tendent à gagner leur vie comme vendeuses dans la rue.

Le travail informel est particulièrement répandu dans les zones rurales où les familles dépendent aussi encore des emplois publics fournis quelques mois par année par le gouvernement, mais le programme d'emplois public temporaire FAIMO a été restructuré ces dernières années et son budget et ses services substantiellement réduits. Malgré tout les travailleurs des zones rurales continuent de dépendre de ces emplois. Ils se sont plaints de la réduction du programme, ainsi que de la courte durée de ces emplois et des bas salaires qu'ils offrent : « *Il est de plus en plus difficile de trouver des sources de revenu, en particulier avec FAIMO diminuant son aide. Notre collectivité dépend de FAIMO. Lorsque nous ne recevons pas cette aide, nos espoirs reposent sur notre production agricole, et cette année, les récoltes ont été très mauvaises* » (un homme à Tinteira, Fogo).

Il semble plus difficile pour les femmes de trouver un emploi que pour les hommes, et encore plus difficile pour les jeunes. L'un des plus grands obstacles à l'insertion des jeunes sur le marché du travail est qu'ils n'ont pas d'expérience ou des compétences spécifiques. Cela crée un cercle vicieux de manque de possibilités, et le chômage contribue à l'aggravation des problèmes sociaux, tels que la toxicomanie, l'alcoolisme et la prostitution. Ces maux furent cités comme problèmes dans au moins six collectivités visitées. Lorsqu'on leur a posé la question de savoir quels types d'emplois ils aimeraient avoir, la plupart des jeunes ont répondu comme suit : « *Ici, vous ne choisissez pas un domaine dans lequel vous souhaitez travailler. Vous travaillez sur tout ce que vous pouvez trouver, mais il est difficile de trouver quoi que ce soit* » (fille de Várzea, Santiago). Des programmes parrainés par le gouvernement et d'autres organisations sont axés sur la formation des jeunes, mais ils ne sont pas suffisants pour la demande élevée. Dans tous les 26 groupes de discussion, la nécessité d'étendre ce genre de formation a été mentionnée. Des cinq îles où l'analyse qualitative a été menée, le chômage semble être un problème majeur partout sauf à Sal. En conséquence, le nombre d'immigrants arrivant à Sal en provenance des îles voisines et des pays ouest-africains tels que le Sénégal et la Guinée-Bissau est de plus en plus important, ce qui peut aussi poser problème. Dans l'Espargos les citoyens se sont plaints de ce qu'ils appellent un « *un processus de décroissance non structurée* », expliquant que la forte expansion du tourisme et la croissance de l'immigration à Sal sont la source de nombreux problèmes sociaux. Selon le président de l'ACD de Château Matias, un petit quartier d'Espargos, l'enseignement local et les systèmes de santé de l'île sont déjà soumis à de fortes pressions, et à cela s'ajoutent la délinquance à la hausse, et la prostitution des jeunes filles aussi en augmentation en raison de cette croissance non structurée.

Le manque d'emploi est la principale motivation pour un désir général d'émigrer. La plupart des jeunes gens partagent le rêve d'une vie meilleure outre-mer. Presque tous les jeunes adultes consultés ont exprimé leur souhait de quitter le pays pour trouver de meilleures opportunités de travail et d'étude

ailleurs. La moitié des hommes qui ont participé aux discussions de groupe ont dit la même chose, bien qu'ils aient aussi exprimé des inquiétudes vis-à-vis de cette perspective. Alors que pour les jeunes l'émigration semble être synonyme d'une vie plus prometteuse et prospère, pour les hommes elle est une stratégie temporaire pour améliorer la vie de leur famille : « *Personne ne veut quitter sa terre natale, le lieu on l'on a vu le jour et grandi. Mais vous devez être en mesure d'y survivre.* » (homme à Ribeira ne Calhau, São Vicente). Parmi les femmes, très peu ont manifesté le désir d'émigrer, en particulier dans les zones rurales : « *Tant que nous avons de l'eau, il n'est pas nécessaire de partir.* » A Santo Antão, São Vicente et Fogo, les mêmes personnes qui ont exprimé le désir d'émigrer outre-mer ont aussi dit qu'il serait également mieux pour elles de pouvoir se déplacer dans le pays, à Sal ou Santiago où il y a davantage de possibilités d'emploi.

6. Conclusion

Cette étude a visé à combiner des données quantitatives et qualitatives pour examiner la dynamique de la pauvreté au Cap-Vert. Que peut-on conclure de la comparaison des résultats des groupes de discussion et de l'analyse qualitative des tendances de la pauvreté fondée sur les données de la consommation dans les enquêtes auprès des ménages? Les résultats de l'analyse quantitative suggèrent que le pays a bénéficié d'une très importante réduction de la pauvreté entre 2001 et 2007. Etant donné la réduction de la pauvreté qui avait déjà été observée entre 1988 et 2001, le Cap-Vert devrait sans trop de problème pouvoir atteindre l'objectif du millénaire de réduction de la pauvreté de moitié. Une décomposition suggère que tant la croissance que la réduction des inégalités – qui demeurent cependant élevées – ont contribué à la réduction de la pauvreté ; cependant, les données sont plus fiables pour ce qui est de la réduction de la pauvreté que pour ce qui est de celle des inégalités.

Les résultats de l'analyse qualitative confirment une amélioration des conditions de vie, mais avec quelques nuances. En particulier, les participants aux groupes de discussion soulignent les difficultés qu'ils rencontrent dans le domaine de l'emploi, vu des taux élevés de chômage (comme le montre aussi l'enquête 2007). De plus, selon les perceptions des participants aux groupes de discussion, l'amélioration du bien-être social semble être associée davantage à un meilleur accès aux services de base qu'à des gains de revenus ou de consommation. L'analyse qualitative révèle aussi une certaine vulnérabilité qui persiste pour de nombreux ménages. Les résultats quantitatifs et qualitatifs s'accordent sur le fait qu'il y a de profondes différences dans les niveaux de vie et leur évolution entre les diverses îles du pays. En particulier, on peut contraster Sal qui bénéficie d'une industrie du tourisme en plein essor et les autres îles, dont celles qui ont tendance à être plus isolées et ont une population plus pauvre.

Donc, s'il faut se féliciter des progrès accomplis vers la réduction de la pauvreté au Cap-Vert, la vulnérabilité d'une partie de la population est réelle, et peut être illustrée dans le contexte de la récente crise économique. Tant les

données qualitatives que les données quantitatives datent de 2007, juste avant la récente crise qui a affecté de nombreux pays, entre autres via une augmentation des prix alimentaires. Bien que le Cap-Vert ait été protégé dans une certaine mesure de l'augmentation des prix mondiaux des aliments de base grâce à l'appréciation de l'Euro (étant donné que l'Escudo est rattaché à l'Euro), les prix ont néanmoins augmenté en 2008 et en particulier dans les zones les plus pauvres du pays. De novembre 2007 à octobre 2008, l'indice des prix à la consommation a augmenté d'environ dix pourcent, et l'augmentation a été plus forte pour les prix des produits alimentaires, avec le prix du riz augmentant de 34 pourcent. L'augmentation a été également plus importante dans les îles les plus pauvres du pays.

Des simulations suggèrent que l'augmentation du prix du riz aurait entraîné une augmentation de la part de la population en pauvreté d'environ un point en pourcentage. Ceci peut apparaître comme n'étant pas très élevé, et ceci est dû au fait que de nombreux ménages touchés vivent bien au-dessus du seuil de pauvreté. Cependant même si cette augmentation probable de l'incidence de pauvreté est inférieure à ce qui a été observé ou simulé dans de nombreux autres pays ouest-africains, elle reste importante, et de plus les personnes déjà pauvres ont-elles aussi été affectées et sont devenues encore plus pauvres. Les prix du riz ont été réduits depuis lors, mais l'épisode a démontré que de nombreux ménages du Cap-Vert demeurent vulnérables à la hausse des produits alimentaires et à d'autres chocs, étant donné en particulier le niveau élevé des importations. Il reste donc important pour le pays de consolider ses politiques et programmes de protection sociale, et de les cibler vers les populations les plus vulnérables.

Bibliographie

- Angel-Urdinola, D., et Q. Wodon, 2007, Assessing Absolute and Relative Poverty Trends with Limited Data in Cape Verde Using SimSIP Poverty, in Q. Wodon, editor, Growth and Poverty Reduction: Case Studies from West Africa, World Bank Working Paper No. 79, World Bank, Washington, DC.
- Banque Africaine de Développement, 2011, BAD e Cabo Verde : Construindo juntos uma África melhor, Banque africaine de développement, Tunis.
- Ravallion, M., et S. Chen, 2003, Measuring Pro-poor Growth, *Economics Letters* 78: 93-99.
- Coudouel, A., J. Hentschel, et Q. Wodon, 2002, Poverty Measurement and Analysis, in J. Klugman, editor, A Sourcebook for Poverty Reduction Strategies, Volume 1: Core Techniques and Cross-Cutting Issues, World Bank, Washington, DC.
- Datt, G., et M. Ravallion, 1992, Growth and Redistribution Components of Changes in Poverty Measures: A Decomposition with Applications to Brazil and India in the 1980's, *Journal of Development Economics* 38:275-95.
- Foster, J.E., J. Greer, et E. Thorbecke, 1984, A Class of Decomposable Poverty Indices, *Econometrica* 52: 761-766.
- Karpowicz, I., 2006, Determinants of Emigrant Deposits in Cape Verde, IMF Working Paper No. 06/132, International Monetary Fund, Washington, DC.